



# LE DEVOIR



KEVIN LAMARQUE REUTERS  
George Bush, l'air victorieux, en campagne à Milwaukee, au Wisconsin, hier.

## Bush ou Kerry ?

*La parole est maintenant aux électeurs... et aux machines électorales*

GUY TAILLEFER

La parole aux électeurs... et aux machines électorales. Jamais dans l'histoire américaine les électeurs n'auront été autant contactés par téléphone, visités et cajolés pendant les dernières heures d'une course présidentielle.

La campagne prenait officiellement fin hier à minuit, sur fond

d'électorat trop indécodable pour que les analystes osent faire des prédictions. Le président George W. Bush et le sénateur démocrate John Kerry auront sprinté jusqu'à la dernière minute, parcourant le pays à bride abattue dans l'espoir de rallier les derniers indécis dont semble vouloir dépendre l'issue de la présidentielle ultra-serrée d'aujourd'hui. Les premiers résultats de l'élection commenceront à

être connus à partir de 19 heures.

Première présidentielle depuis 32 ans à se tenir dans une Amérique en guerre, la première aussi à se tenir depuis les attentats du 11 septembre 2001, l'élection déborde d'inconnues dont la moindre n'est pas de savoir comment voteront les 15 millions d'électeurs nouvellement inscrits sur les listes électorales — et peu reflétés dans les sondages. Ces nouveaux électeurs

devraient en tout cas faire en sorte que le taux de participation soit particulièrement élevé — une donnée qui avantage traditionnellement le

VOIR PAGE A 8: BUSH

■ Autres textes en pages B 1 et B 5

■ La chronique de Jean Dion, page B 6



JIM YOUNG REUTERS  
John Kerry est lui aussi passé hier par le Wisconsin, un des États clés de l'élection.

## Châteaux de banlieue

Sécurité et prestige garantis pour 500 000 \$ et plus

FABIEN DEGLISE

C'est un parc artificiel d'un vert calculé et propre, avec un minuscule plan d'eau tout aussi factice d'où émergent deux gerbes d'eau semblant sortir d'un tuyau d'arrosage. Au-dessus du conduit en béton qui, par temps de pluie, déverse son trop-plein dans ce micro-lac mousseux, de jeunes arbres nouvellement plantés se cherchent une identité, tout comme les bancs en bois et la rambarde de style vieux parc anglais qui ceinture l'endroit.

Le phénomène échappe totalement au débat public, constate le chercheur Sylvain Paquette

tons-de-l'Est à Brossard, aujourd'hui baptisé Le Domaine de la Rive-Sud.

Au coin des rues Luxembourg et Lugano, dans ce nouveau développement résidentiel nullement investi par l'industrie du cinéma, Sylvain Paquette, chercheur à la Chaire UNESCO en paysage et environnement de l'Université de Montréal sourit. Et pas forcément à cause des fenêtres avec jolis rideaux de dentelle ouvrant de toute évidence sur le garage à trois portes pour véhicules utilitaires sport de la résidence située juste derrière lui.

«Nous sommes dans la nouvelle banlieue», lance-t-il en montrant du doigt au loin d'anciens bungalow séparés

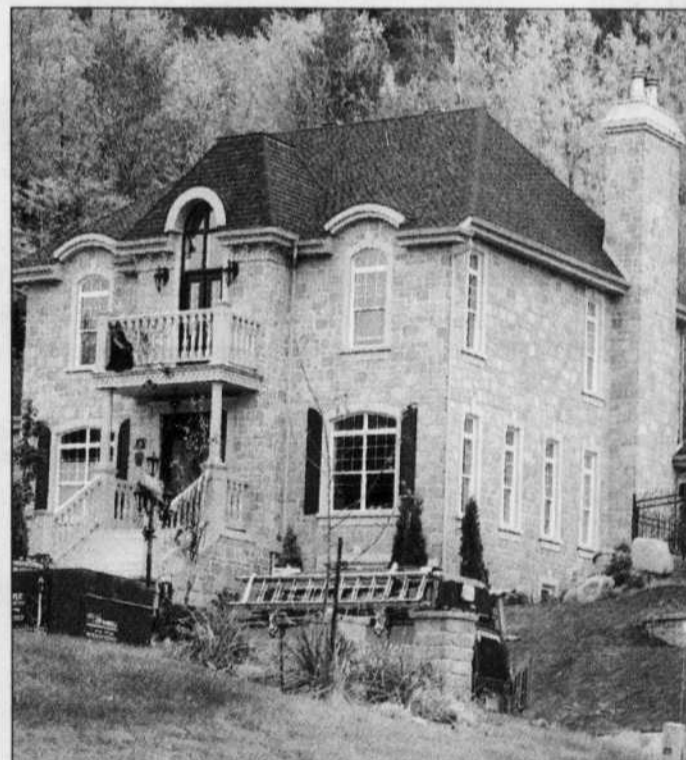


Une immense résidence du Domaine de la Rive-Sud, à Brossard, surplombe un bassin artificiel bordé d'un muret de pierre.

PHOTOS JACQUES NADEAU LE DEVOIR



La maison modèle aux allures de château du Domaine au pied de la falaise, à Mont-Saint-Hilaire. À droite, une fausse cheminée de vraie pierre orne l'une des résidences cossues du même domaine.



VOIR PAGE A 8: CHÂTEAUX

## Ottawa relance le projet de décriminaliser la marijuana

Le gouvernement fédéral a présenté hier une troisième version de son controversé projet de loi décriminalisant toute possession de 15 grammes ou moins de marijuana. Celle-ci demeurerait illégale, mais serait maintenant punie d'une simple amende. Abandonné deux fois dans les derniers mois à la suite des bouleversements politiques à la tête du pays, le projet soulève toujours les protestations du Parti conservateur. Par ailleurs, Ottawa a indiqué dans un autre projet de loi son intention d'accroître les pénalités pour les conducteurs ayant les facultés affaiblies par les drogues.

■ Nos informations en page A 3

### INDEX

7	78313 00065 8
Annances.....	B 4
Avis publics.....	A 4
Culture.....	B 7
Décès.....	B 4
Économie.....	B 1
Éditorial.....	A 6
Idées.....	A 7
Météo.....	A 4
Monde.....	B 5
Mots croisés.....	B 4
Sports.....	B 6
Télévision.....	B 7



CHRIS HONDROS GETTY IMAGES  
Le Québec devra bientôt composer avec de nouvelles vagues de départ à la retraite chez les infirmières, et la relève se fera plus rare.

## Infirmières: le choc de 1996 s'estompe, mais...

Le Québec n'est pas pour autant à l'abri d'une nouvelle pénurie

CLAIRANDRÉE CAUCHY

Le trou béant laissé par le programme de départs à la retraite massif dont se sont prévalués quelque 5000 infirmières en 1996 commence à se résorber. En hausse depuis deux ans, le nombre d'infirmières se rapproche maintenant de ce qu'il était en 1996. Le rythme de recrutement pourrait-il se maintenir et, surtout, est-ce que ce sera suffisant pour compenser les retraites des prochaines années? Rien n'est moins certain.

Les données rendues publiques hier, à l'occasion de l'assemblée annuelle de l'Ordre des infirmiers et infirmières du Québec (OIIQ), révèlent une hausse de 1145 infirmières, soit 1,7 %, en dépit du fait que 2200 personnes ont délaissé la profession. Il s'agit de la deuxième année d'augmentation. En 2002-2003, l'Ordre annonçait une hausse de 1,4 % du nombre de ses membres. Cette année, près de 67 000 per-

sonnes détenaient un permis de pratique. «C'est l'accalmie», observe la présidente de l'Ordre, Gyslaine Desrosiers, qui refuse cependant de parler de la pénurie au passé. «De façon macro, il y a un solde positif, mais il y a encore des difficultés importantes dans certaines régions et dans certains types d'établissements. Plus c'est spécialisé, plus c'est difficile de trouver», nuance Mme Desrosiers. Les régions de Montréal et sa périphérie ainsi que l'Outaouais, aux prises avec l'attrait des salaires ontariens, peinent encore à recruter.

«Cela a pris cinq ans pour se remettre des départs à la retraite. Cela a été un très dur coup. [...] On n'en est plus là. On a renfloué les programmes de formation», poursuit Mme Desrosiers qui attribue l'augmentation du nombre d'infirmières aux importants efforts de recrutement et de promotion de la profession.

VOIR PAGE A 8: INFIRMIÈRES

## • LES ACTUALITÉS •

### Jean Charest rencontrerait le président Fox le 18 novembre

Québec — Tout se met en place pour une rencontre officielle entre le premier ministre du Québec Jean Charest et le président du Mexique, Vicente Fox, le jeudi 18 novembre, avec la bénédiction d'Ottawa.

Et ceux qui s'attendent à ce que cette rencontre entre un premier ministre provincial et le président d'un pays dégénère en querelle diplomatique doublée d'une chicane fédérale-provinciale seront déçus, ont assuré différentes sources hier, tant à Québec qu'à Ottawa.

La confirmation officielle de la rencontre doit venir de Mexico et non d'Ottawa, a expliqué un porte-parole du ministre des Affaires étrangères, Pierre Pettigrew, en indiquant que le gouvernement Martin voyait d'un très bon œil cette initiative de Québec.

Un porte-parole du président Fox, joint à Mexico, a refusé hier de confirmer la tenue de la rencontre, en disant que le dossier était toujours à l'étude.

Mais lorsqu'il a rencontré brièvement le premier ministre Charest, la semaine dernière à Ottawa, le président Fox lui a indiqué sa volonté ferme de dégager une plage horaire afin de le revoir, plus officielle-

ment, quand il serait de passage dans la capitale mexicaine en novembre.

Le premier ministre Charest dirigera alors une mission économique France-Québec, à Mexico, dans le but d'intensifier les échanges commerciaux et conclure des partenariats ou maillages entre les entreprises participantes. La formule de la mission est une première en son genre, puisqu'elle sera menée conjointement par le premier ministre de la France, Jean-Pierre Raffarin, et le premier ministre Charest. Au total, 400 gens d'affaires y participeront: 100 Québécois, 100 Français et 200 Mexicains.

Mais au-delà des tractations d'affaires, l'échange prévu entre le président Fox et le premier ministre Charest devrait être le moment fort de la mission, signe tangible de l'importance que le Mexique accorde à ses liens avec le Québec.

Le président Fox devait venir au Québec l'été dernier, mais a dû reporter son voyage en raison de la tenue des élections fédérales.

Presse canadienne



JACQUES GRENIER LE DEVOIR

Le ministre Béchard estime qu'en matière de services de garde le Québec a déjà fait beaucoup comparativement aux autres provinces canadiennes.

### Québec veut disposer à sa guise de l'argent fédéral des garderies

MANON CORNELLIER

Ottawa — Le gouvernement du Québec veut sa part des fonds fédéraux pour les garderies, mais avec l'intention bien arrêtée de les investir à sa guise dans différents programmes pouvant améliorer «directement ou indirectement» la qualité de vie des familles, soutient le ministre québécois de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille, Claude Béchard.

Ottawa semble, de son côté, ouvert à conclure une entente particulière avec le Québec dans ce dossier. La ministre des Affaires intergouvernementales, Lucienne Robillard, a ouvert la porte hier à la Chambre des communes. «Le gouvernement libéral du Québec est capable de partager avec les autres provinces des objectifs communs, est capable d'avoir des indicateurs comparables, comme il l'a démontré dans le domaine de la santé, et, en même temps, avoir une entente spécifique qui représente exactement leurs priorités qu'ils ont au niveau du Québec. C'est ce que nous allons faire avec eux», a-t-elle déclaré aux Communes en réponse au Bloc québécois.

Le message de Québec va dans ce sens. «(On va) clairement indiquer au gouvernement fédéral que, nous, on a déjà notre programme, que c'est dans nos champs de juridiction et qu'on vient pour récupérer les sommes», a déclaré M. Béchard à son arrivée à Ottawa pour une rencontre avec ses homo-

logues provinciaux hier après-midi. Cette dernière était le prélude d'une réunion fédérale-provinciale des ministres du développement social qui a lieu aujourd'hui et qui doit porter principalement sur le projet fédéral de programme canadien de garderies.

«On calcule qu'en terme de services de garde, on a déjà fait beaucoup comparativement aux autres juridictions canadiennes, et il y a peut-être d'autres besoins dans d'autres domaines qu'on veut couvrir», a noté le ministre.

Il a rappelé que Québec finançait actuellement le système à hauteur de 1,4 milliard par année et que cette somme atteindrait 1,7 milliard quand le réseau de 200 000 places sera parachevé en mars 2006. Selon lui, il faut regarder les autres besoins des familles, dont celles qui n'ont pas recours aux services de garde, celles qui ont besoin de services atypiques, d'aide aux devoirs, de services de prévention en matière de santé et ainsi de suite. «On utilisera cet argent-là pour l'ensemble de l'amélioration des services aux familles [...]. On va l'utiliser directement ou indirectement pour les familles», a-t-il insisté.

#### Double discours

Le Bloc québécois a pris le relais aux Communes, mais de façon plus cinglante, accusant le ministre du Développement social, Ken Dryden, de tenir un double discours, se montrant rassurant au Québec tout

en parlant dans le reste du pays de normes et d'obligations pour les provinces. Selon le chef bloquiste Gilles Duceppe, cela contredit les promesses électorales des libéraux d'accorder au Québec un droit de retrait sans condition et avec pleine compensation financière.

Les libéraux promettent depuis 1993 de créer, avec les provinces, un programme canadien de garderies. Durant la dernière campagne, ils se sont engagés à investir cinq milliards sur cinq ans en collaboration avec les provinces pour autant que leurs programmes respectent quelques grands principes inspirés du modèle québécois, soit la qualité, l'universalité, l'accessibilité et l'attention donnée au développement de l'enfant.

M. Dryden pilote le dossier et rencontrera ses homologues pour la première fois aujourd'hui. Il a indiqué à sa sortie des Communes qu'il espérait faire des progrès rapides afin de pouvoir conclure un accord pour février, soit à temps pour le prochain budget. «L'argent pourrait ainsi commencer à être versé en avril», a-t-il noté.

M. Béchard doit aussi rencontrer aujourd'hui le ministre fédéral des Ressources humaines, Joe Volpe, afin de faire le point sur le dossier des congés parentaux qui, dit-il, avance bien. «Il n'y a rien, pour le moment, qui nous laisse croire que cet échéancier [d'une entente en février] ne sera pas respecté», a-t-il dit.

Le Devoir

### Pas de modification de la fiscalité

Ottawa — Le ministre québécois de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille, Claude Béchard, a également réclamé hier qu'Ottawa modifie sa fiscalité pour tenir compte des garderies à 7 \$, mais il s'est vu opposer une fin de non-recevoir par le ministre des Finances, Ralph Goodale.

Lors de sa rencontre avec le ministre fédéral du Développement social, Ken Dryden, aujourd'hui, M. Béchard compte demander formellement une modification au crédit d'impôt fédéral pour frais de garde d'enfants, qui coûte moins cher à Ottawa en raison des tarifs moins élevés des garderies au Québec.

Dans l'état actuel des choses, le

gouvernement fédéral «fait des économies sur le dos du programme de services de garde à 7 \$», a dit hier le ministre Béchard lors d'un entretien téléphonique avec La Presse Canadienne.

Selon les calculs de Québec, Ottawa épargne de 80 à 160 millions par année en octroyant des crédits d'impôt pour garde d'enfants moins élevés au Québec. Dans le reste du Canada, les tarifs dépassent 20 \$ par jour dans les garderies, ce qui entraîne des déductions fiscales plus importantes.

«On n'en revenait pas que le [précédent gouvernement du] Parti québécois ait fait un tel cadeau au gouvernement fédéral en mettant en place les services de garde à 5 \$», a lancé M. Béchard.

Il a assuré que le gouvernement de Paul Martin était «conscient du problème» et qu'un règlement était en vue. «Les discussions avancent»,

a-t-il soutenu, sans préciser la nature d'un éventuel accord.

Mais aux Communes, en réponse à des questions du Bloc québécois, le ministre des Finances, Ralph Goodale, a écarté toute négociation sur ce sujet.

«Il y a des programmes provinciaux qui ont des impacts positifs et négatifs au fédéral, et vice-versa, a-t-il déclaré. Nous faisons tous les efforts pour réduire ces impacts au moment de concevoir les programmes, mais ce n'est pas la tradition de verser une compensation directe.»

Bien sûr, Ottawa aimerait étendre à tout le pays le modèle québécois de garderies subventionnées, ce qui éliminerait de facto l'iniquité fiscale dont souffrent actuellement les parents du Québec. Mais pour l'instant, il y a encore loin de la coupe aux lèvres.

Presse canadienne

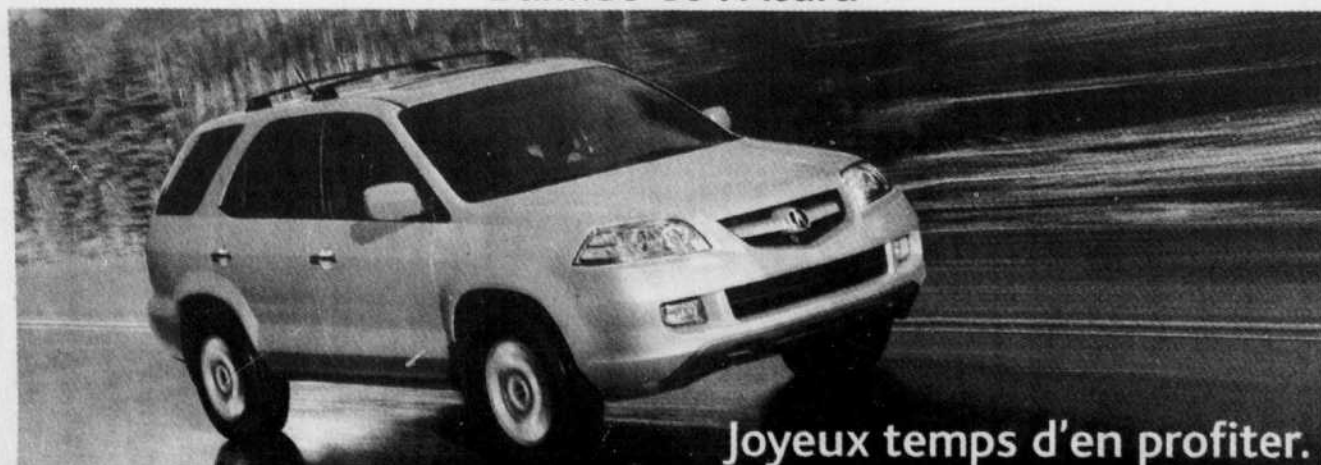
www.avecquifaitesvousaffaire.ca



Avant d'entreprendre quoi que ce soit avec une entreprise, visitez le site Internet du Registraire des entreprises. Il vous donne accès aux renseignements que les entreprises sont tenues de mettre à jour au moyen d'une déclaration annuelle ou modificative. Bien informé, vous pourrez décider de l'allure que prendront vos affaires.

Registraire des entreprises Québec

2005  
L'année de l'Acura



Joyeux temps d'en profiter.

ACURA MDX

Location à partir de

595\$\*

Comptant 5 955\$ 2 995\$ 0\$  
Paiement 595\$\* 665\$\* 735\$\*

Incluant:

- moteur V6 SACT de 265 chevaux
- chaîne sonore AM/FM/CD à 8 haut-parleurs
- garnitures intérieures en cuir
- assistance de la stabilité du véhicule (VSA)
- 4 roues motrices avec système de gestion variable du couple (VTM-4)
- ordinateur de route
- et tellement plus.

Aucun dépôt de sécurité • Allocation de 96 000 km

ACURA DE LAVAL  
2500, boul. Chomedey  
Laval  
(450) 682-4050  
www.acuralaval.com

ACURA PLUS  
255, boul. de la Seigneurie  
Blainville  
(450) 435-4455  
www.acuraplus.com

GALERIES ACURA  
7100, boul. Métropolitain E.  
Anjou  
(514) 354-8811  
www.galeriasacura.com

ACURA GABRIEL  
4648, boul. Saint-Jean  
Dollard-des-Ormeaux  
(514) 696-7777  
www.gabriel.ca/acura

LUCIANI ACURA  
4040, rue Jean-Talon O.  
Montréal  
(514) 340-1344  
www.lucianiacura.com

ACURA BROSSARD  
9100, boul. Taschereau O.  
Brossard  
(450) 659-1616  
www.acurabrossard.com

\*Offres de location-bail d'une durée limitée, par l'entremise de Honda Canada Finance Inc. S.A.C. seulement. Tarifs mensuels de location-bail d'une durée de 48 mois établis pour l'Acura MDX (modèle YD1865N) 2005 mod. Un acompte de 5 955 \$ vous donne un versement mensuel de 595 \$ et un total des paiements de 34 915 \$. L'option 0 \$ comptant vous donne un versement mensuel de 735 \$ et un total des paiements de 35 280 \$. Un premier versement est requis et un acompte pourrait être requis. Allocation de 24 000 km par année (prix de 0,15 \$ par kilomètre supplémentaire). Transport et préparation (1 200 \$), frais d'inscription au registre des droits personnels et réels mobiliers, taxes, immatriculation, assurance et frais d'administration en sus. À la fin du bail, vous pouvez retourner le véhicule au concessionnaire ou l'acheter pour une valeur résiduelle préétablie. Garantie Acura limitée de 5 ans/100 000 km. Les deux premiers services d'entretien sont compris. Le modèle offert peut différer de la photographie. Voyez votre concessionnaire pour plus de détails. Du 2 au 30 novembre 2004.

ACURA  
www.acura.ca

Un peu de sang neuf dans le système!

LE POINT  
EN ADMINISTRATION DE LA SANTÉ

Volume 1, numéro 1 • Janvier 2005

- Une toute nouvelle revue faite par et pour les cadres et professionnels du réseau de la santé et des services sociaux
- Notre objectif ? L'enrichissement des compétences et l'épanouissement professionnel des intervenants, dans le but d'améliorer les services
- Sortie début janvier 2005. Le premier grand thème abordé :

Survivre et sourire à la réforme

Réservez votre exemplaire dès maintenant!  
1-888-832-3031 postes 240, 237, 230



# POLITIQUE

**Le luth de Bagdad**  
Dimanche 7 novembre 2004 - 20h  
Salle Pierre-Mercure  
300, boul. de Maisonneuve Ouest  
Billetterie : Admission 514-790-1245  
Info FMA 514-747-0000/www.festivalarabe.com



Michel David

## Deux PQ dans un

Chaque parti politique a sa dynamique propre, mais il leur arrive de se retrouver dans des situations étrangement similaires. Ainsi, à bien des égards, le PQ d'aujourd'hui rappelle le PLQ de l'époque du rapport Allaire.

À l'automne 1990, parallèlement aux audiences de la commission Bélanger-Campeau, Robert Bourassa avait mandaté un comité chargé de consulter les militants libéraux sur la voie constitutionnelle qu'il convenait d'emprunter à la suite de l'échec de l'accord du lac Meech.

Cette version libérale de la « Saison des idées » avait accouché d'un rapport qui proposait une solution beaucoup trop contraignante et hasardeuse pour un homme aussi fuyant et prudent que M. Bourassa, dont le principe stratégique de base était toujours de garder toutes les portes ouvertes le plus longtemps possible.

En partie à cause de sa maladie, mais surtout en raison de la conjoncture de l'après-Meech, peu propice à ses compromissions habituelles, M. Bourassa avait été incapable d'empêcher le comité présidé par Jean Allaire d'engager le PLQ dans une direction qu'il savait lui être inacceptable.

C'est un peu ce qui s'est produit au PQ. Depuis les élections du 14 avril 2003, Bernard Landry a assisté avec une sorte d'impuissance à la radicalisation de son parti, qui a culminé dans cet engagement de tenir un référendum dans la première moitié d'un prochain mandat péquiste.

Peut-être M. Landry croyait-il faire œuvre de compromis en se ralliant à une position qu'il avait toujours combattue. À voir l'accueil enthousiaste que le dernier conseil national a réservé au directeur de l'Action nationale, Robert Laplante, venu présenter sa stratégie fondée sur des « gestes de rupture », cela pouvait sembler un moindre mal.

♦ ♦ ♦  
Au congrès de mars 1991, M. Bourassa n'a pas osé s'opposer non plus à un courant qu'il sentait irrésistible, laissant Claude Ryan se faire humilier par les jeunes libéraux menés par Michel Bissonnette et Mario Dumont. C'est seulement à l'issue du congrès qu'il a entrepris de faire marche arrière.

M. Bourassa savait très bien qu'entre les vellétés souverainistes de la Commission jeunesse et les convictions fédéralistes de la majorité silencieuse libérale, il y avait un monde de différence. Quand il a finalement décidé d'expédier le rapport Allaire aux boulets à mites, au profit de l'entente de Charlottetown, il ne restait plus qu'une petite poignée de militants pour emboîter le pas à Jean Allaire et Mario Dumont.

Le PQ et le PLQ sont sans doute des partis bien différents, mais il y a aussi un décalage important entre le noyau dur des militants péquistes, qui peuplent les diverses instances du parti, et la masse des membres.

Depuis la fondation du PQ, les militants de la région de Montréal ont toujours adopté des positions plus radicales, en bonne partie à cause de la question linguistique. Dans les régions, sauf peut-être l'Outaouais, où l'omniprésence du gouvernement fédéral crée un contexte particulier, le ton est plus modéré, non seulement sur les modalités d'accès à la souveraineté, mais aussi sur les questions sociales, le rôle de l'État, etc.

Pour protéger son flanc gauche, le PQ a cru bon de faire une plus large place au monde syndical, déjà bien représenté, en créant une nouvelle structure pour accueillir le SPQ libre, mais les ex-président(e)s de centrales comme Monique Richard ou Marc Laviolette peuvent aussi être très efficaces comme épouvantails.

Ce n'est pas le fruit du hasard si l'ADQ menace sérieusement les acquis péquistes dans des régions comme Québec, Beauce-Appalaches ou encore le Bas-Saint-Laurent. L'opposition entre radicaux et modérés se double d'un clivage entre Montréal et la région qui commence à en inquiéter plusieurs. De plus en plus, il semble y avoir deux PQ dans un.

♦ ♦ ♦  
En 1982, René Lévesque avait fait appel à sa majorité silencieuse pour renverser les décisions du congrès de décembre 1981, qui avait adopté le principe de l'élection référendaire.

Dans l'hypothèse où il réussirait à traverser l'étape du congrès de juin prochain, on voit cependant mal comment Bernard Landry pourrait demander à qui que ce soit de renverser les décisions de délégués qui viendraient de lui renouveler leur confiance.

S'il choisit plutôt de démissionner avant le congrès et que celui-ci est annulé, son successeur pourra se réclamer du suffrage universel des membres qui l'auront élu chef pour imposer son programme.

Le pire scénario serait que le congrès renverse M. Landry, après avoir adopté un programme qui lierait en quelque sorte son successeur. Avec le PQ, on ne sait jamais. De tous les prétendants à sa succession, François Legault est sans doute le seul à vouloir un référendum à tout prix. Ni Pauline Marois ni Gilles Duceppe ne voudraient s'engager ainsi à l'aveuglette.

Sans le crier sur les toits, des péquistes éminents se demandent sérieusement si le PQ constitue toujours le véhicule approprié pour conduire le Québec à la souveraineté. À vrai dire, ce n'est pas nouveau. Même s'il en était le chef, Lucien Bouchard se posait déjà la question.

Le schisme n'est pas encore consommé, mais les ingrédients d'une sérieuse crise sont réunis. Certes, il y a toujours eu deux grandes tendances au PQ, mais il y a une limite à faire coexister deux partis dans un, comme l'avait compris Robert Bourassa. Sur le coup, le départ des allairistes a fait mal au PLQ. Au bout du compte, la création de l'ADQ n'a pourtant pas été une si mauvaise affaire pour les libéraux. Avec un peu de chance, elle pourrait même leur valoir un autre mandat.

mdavid@ledevoir.com



JIM YOUNG REUTERS

Le texte du projet de loi présenté hier est pratiquement identique aux précédents sur le même sujet, qui sont morts au feuillet en raison des élections du 28 juin dernier.

## Ottawa relance le projet de décriminaliser la marijuana

SYLVAIN LAROCQUE

Ottawa — Le gouvernement fédéral a présenté pour une troisième fois hier son projet de loi décriminalisant la possession de petites quantités de marijuana. Le texte est pratiquement identique aux projets de lois précédents sur le même sujet, qui sont morts au feuillet à cause des événements politiques des derniers mois.

Ainsi, toute possession de 15 grammes ou moins de cannabis ne serait plus possible de sanctions criminelles, mais plutôt d'une simple amende. La peine minimale serait de 150 \$ pour un adulte et de 100 \$ pour un mineur. En revanche, la possession de plus de 15 grammes de pot demeurerait passible d'une peine pouvant aller jusqu'à six mois de prison et d'une amende maximale de 1000 \$.

Ottawa veut aussi accroître les pénalités pour les producteurs de cannabis et, par le biais d'un autre projet de loi, pour les conducteurs ayant les facultés affaiblies par les drogues. Les policiers obtiendraient donc le droit de contraindre les automobilistes à se soumettre à un test de dépistage de drogues. Tout refus serait traité de la même façon que dans le cas d'un alcooliste.

Dans l'espoir de faire taire les critiques des conservateurs, les libéraux n'ont pas manqué de mettre l'accent sur le resserrement de certaines des sanctions et de minimiser l'importance de la décriminalisation que prévoit néanmoins la réforme.

« La possession et la consommation de marijuana est et demeurera illégale », a martelé le ministre fédéral de la Justice, Irwin Cotler.

### Du début

En raison des élections du 28 juin dernier et de la constitution d'un nouveau Parlement, les projets de loi doivent reprendre le processus parlementaire du début. Un comité parlementaire des Communes — dominé par l'opposition — les examinera et proposera sans doute des amendements.

Les conservateurs et certains députés libéraux souhaiteraient par exemple ramener à 10 grammes — voire cinq — le seuil maximal de possession de cannabis passible d'une simple amende.

Le porte-parole conservateur en matière de justice, Vic Toews, a en outre dit craindre que les relations économiques avec les États-Unis pâtissent de la décriminalisation du cannabis.

« Comme me le disent mes électeurs, "Nous préférons travailler que fumer de la drogue", a-t-il lancé. [...] Comment ce gouvernement peut-il garantir qu'il n'y aura pas de représailles de la part des Américains? »

L'administration Bush a déjà prévenu qu'il pourrait y avoir des ralentissements à la frontière du fait que les douaniers américains fouilleraient davantage de véhicules, à la recherche de marijuana.

M. Toews a par ailleurs souligné que l'intention du gouvernement de surveiller davantage les conducteurs conduisant sous l'effet du pot pourraient être vaine, puisque les technologies de détection ne sont pas encore au point, selon lui.

Les libéraux pourront toutefois compter, en principe, sur l'appui du Bloc québécois, qui n'a que quelques réserves à l'égard des deux projets de loi présentés lundi.

Quant aux néodémocrates, ils préconisent un adoucissement des textes. Le parti de gauche réclame notamment l'amnistie pour les quelque 600 000 citoyens qui ont un casier judiciaire pour cause de simple possession de mari, a expliqué la députée Libby Davies.

Le NPD veut aussi une réduction des pénalités à l'encontre de ceux qui font pousser du pot chez eux. En vertu des modifications présentées lundi, un adulte serait passible de 500 \$ d'amende pour la possession de moins de quatre plants.

Mais au-delà de ce nombre, les sanctions seraient plus sévères: jusqu'à cinq ans de prison — ou 18 mois plus une amende de 25 000 \$.

La réforme avait d'abord été annoncée en mai 2003 par le ministre de la Justice de l'époque, Martin Cauchon. Alors qu'elle était sur le point d'être adoptée par les Communes, l'ex-premier ministre Jean Chrétien céda sa place à Paul Martin, ce qui entraîna sa mort au feuillet. Le projet a été ramené à la vie en février, avant d'être emporté à nouveau par le déclenchement de la campagne électorale, à la fin mai.

Presse canadienne

## Commission Gomery: Charles Guité témoigne aujourd'hui

ISABELLE RODRIGUE

Ottawa — Deux mois après le début de ses audiences publiques, la Commission Gomery entendra son premier témoin-vedette aujourd'hui, alors que l'ex-directeur du programme de commandites, Charles Guité, viendra donner sa version des faits.

Depuis le début des audiences de la Commission qui fait enquête sur le scandale des commandites, les témoins appelés à donner leur version ont tour à tour décrit le fonctionnement du programme et le rôle central qu'occupait M. Guité dans la gestion jusqu'en 1999, année de sa retraite. Les anciens employés de la direction des commandites et de la publicité ont tous affirmé que M. Guité menait la barque des commandites à sa guise, qu'il prenait les décisions sans trop s'empêtrer dans les règles et qu'il était en contact avec le cabinet du ministre des Travaux publics.

Ce n'est pas la première, ni même la dernière fois que le fonctionnaire à la retraite devra relater publiquement sa gestion des commandites. Hier, le juge Gilles Hébert de la Cour supérieure du Québec fixait au 2 mai 2005 le début du procès criminel de M. Guité, ainsi que celui de Jean Brault, président de Groupaction et de Paul Coffin, président de Coffin Communication.

La cause d'un troisième dirigeant d'agence de publicité, Jacques Paradis, arrêté il y a peu de temps en rapport avec un contrat de commandites pour les Expos de Montréal, débutera le 5 janvier.

En mai dernier, la GRC déposait cinq accusations de fraude et une accusation de complot de fraude contre M. Guité et contre M. Brault, pour un total de près de deux millions en rapport avec cinq contrats de commandites. Les deux hommes ont plaidé non coupable à toutes ces accusations.

M. Coffin fait face, de son côté, à 18 accusations pour fabrication et présentation de fausses factures pour plus de deux millions,

factures que le gouvernement fédéral a acquittées entre 1997 et 2002.

En fixant le début du procès en mai prochain, le juge Hébert s'est rendu en partie aux arguments des avocats de M. Guité qui faisaient valoir que le droit de leur client à un procès juste et équitable pourrait être menacé par le tapage médiatique entourant les travaux de la Commission. Michael Edelson, l'avocat principal de M. Guité, se disait toutefois insatisfait de la décision du juge de la Cour supérieure, indiquant que le témoignage devant la Commission pourrait compromettre son procès à venir.

S'appuyant sur ces mêmes arguments, les avocats de l'ancien fonctionnaire ont tenté de convaincre le commissaire John Gomery, la semaine dernière, de permettre à leur client de témoigner à huis clos. Leur tentative aura été vaine.

### Le « culte du secret »

Hier, la Commission a entendu les témoignages de deux ex-employés de la direction des commandites et de la publicité, David Myer et Mario Parent, ainsi qu'un ancien adjoint de l'ex-ministre Gagliano, Patrick Lebrun.

M. Lebrun, qui travaille actuellement dans un cabinet de ministre, a relaté que, pendant les deux mois où il s'occupait du dossier des commandites au bureau de M. Gagliano, il rencontrait régulièrement l'ex-ministre « seul à seul ». Ces rencontres n'étaient qu'« informatives », a soutenu M. Lebrun. Comme d'autres témoins avant lui, il a fait le portrait du climat de mystère qui entourait les commandites. « Il y avait vraiment, si je peux dire "un culte du secret. Il y avait trois personnes qui pouvaient avoir accès à des informations sur les commandites, moi, M. Bard [Jean-Marc Bard, le chef de cabinet] et le ministre. »

Les deux autres témoins ont, pour leur part, livré d'autres exemples de la gestion douteuse des contrats de commandites.

Presse canadienne

## La ministre Boulet encore dans l'embarras

CLAIRANDRÉE CAUCHY

La ministre Julie Boulet est de nouveau plongée dans l'embarras en raison de ses décisions commerciales en tant que pharmacienne-propriétaire à Saint-Tite.

Le *Journal de Montréal* révélait hier que le Centre médical Normand, attaché à l'ancienne pharmacie de Mme Boulet, bénéficiait d'un loyer gratuit depuis avril 2003, une pratique fortement décriée ces dernières semaines et que certains estiment contraire aux codes de déontologie des médecins et des pharmaciens. Rappelons que, un mois après sa nomination, Mme Boulet avait dû démissionner de son poste de ministre déléguée à la Santé parce que sa pharmacie avait accepté des doses d'une compagnie pharmaceutique. Elle a refait surface au conseil des ministres à l'automne dernier, comme ministre déléguée au Transport.

Avant mis en vente son commerce peu après son élection au printemps 2003, la ministre soutient qu'elle avait formulé une telle offre pour « ne pas engager le nouveau propriétaire et le laisser renégocier le bail [échu en avril 2003] avec les médecins ». Auparavant, les médecins de la clinique payaient 1800 \$ par mois. Le loyer gratuit visait également à retenir à Saint-Tite les médecins, fortement courtisés par une clinique du village voisin de Saint-Thécle, précise Mme Boulet. Deux des quatre médecins avaient alors déjà traversé la clôture.

Elle ne voit pas de contradiction entre cette pratique et le Code de déontologie de l'Ordre professionnel, qui stipule qu'un pharmacien ne peut offrir de « cadeaux, ristournes, primes ou autres gratifications » à un professionnel de la santé. « Ce serait illégal s'il y avait des ententes particulières, comme une exclusivité de prescription. À aucun moment il n'y a eu une telle entente. Je voulais seulement protéger le service à la population », affirme la ministre.

Visiblement agacée par ces nouvelles révélations, la ministre a hâte de tourner la page sur son passé de pharmacienne: « J'ai fait ce que j'avais à faire. J'ai vendu mon commerce et mes actions dans Familiprix. Je ne suis plus pharmacienne. Je ne peux pas en faire plus. C'est derrière moi. »

### Mauvais exemple

Le docteur Daniel Poulin, qui a vertement dénoncé au cours des dernières semaines les avantages consentis aux cliniques médicales par les pharmacies, estime que la ministre a donné le « mauvais exemple » et souligne qu'il appartient au ministère de la Santé et des Services sociaux et non aux pharmaciens de veiller à la répartition des effectifs sur le territoire. Le docteur, qui a intenté récemment une poursuite contre le Collège des médecins et le groupe Jean-Coutu pour un cas similaire, observe qu'une « pharmacie se vend beaucoup plus cher lorsqu'il y a des médecins aux côtés ».

L'Ordre des pharmaciens s'est montré peu loquace hier sur le sujet, refusant de commenter le cas précis de Mme Boulet, d'autant plus que la question est devant les tribunaux. « C'est une situation préoccupante sur laquelle on travaille », se contente de dire le président Jean-Yves Julien.

L'organisme planche actuellement sur la révision de son code de déontologie, qui devrait faire l'objet de discussions lors de l'assemblée générale de l'Ordre, en juin prochain. « Il faut examiner la situation sur le plan de l'indépendance et de la possibilité du patient à choisir son professionnel », ajoute M. Julien.

Le Devoir

**ROLEX**

**SERVICE**

POUR GARDER VOTRE ROLEX EN PARFAIT ÉTAT DE FONCTIONNEMENT, NOUS VOUS CONSEILLONS D'EFFECTUER UNE RÉVISION COMPLÈTE TOUTS LES CINQ ANS.

**Bijouterie Gambard**  
Vente et service technique

630-A RUE CATHCART MONTRÉAL, CENTRE VILLE  
(514) 866-3876

LES ACTUALITÉS

Un défusionniste dans l'équipe Bourque?

ANTOINE ROBITAILLE

L'ex-maire Bernard Paquet pourrait se présenter pour Vision Montréal, parti de Pierre Bourque, dans Saint-Laurent, aux élections partielles qui se tiendront le 19 décembre.

Joint chez lui hier, le «Docteur Paquet», comme on l'appelle souvent, n'a pas nié cette possibilité: «Je ne peux vous dire ni oui, ni non», avant de préciser qu'il était «effectivement tenté», malgré qu'il ait «officiellement pris sa retraite».

Il ajoute que s'il décidait de plonger, il ne le ferait pas comme indépendant: «Ça me prendrait 75 000 \$ et un agent officiel. Pour la défusion, on avait recueilli de peine et de misère 16 000 \$.»

au Devoir: «Je ne peux pas nier que M. Bourque et M. Paquet se parlent.»

Tremblay «quêteux»

M. Paquet considère que, sur le plan du développement économique, le maire Tremblay n'a rien fait qui vaille depuis trois ans. «Tout ce qu'il fait, c'est qu'il quémande, auprès des autres gouvernements: le provincial, le fédéral. Il n'y a que Bush à qui il n'a pas encore demandé de l'argent! C'est une administration de quêteux. Il ne sort pas de Montréal. C'est tout juste s'il est allé à Toronto!»

L'élection du 19 décembre est rendue nécessaire en raison de la démission des conseillers René Dusault et Irving Grundman, reconnus coupables en septembre dans une affaire de corruption.

Le Devoir

Le Canada plie bagage en Bosnie-Herzégovine

Une poignée de soldats continueront d'y travailler au sein de la force multinationale

JOHN WARD

Ottawa — Après 13 ans d'activités, 25 morts et des centaines de millions de dollars dépensés, le Canada lève le camp en Bosnie-Herzégovine, où il réduira sa présence à une poignée de soldats.

Les dernières installations canadiennes devraient être fermées et démantelées d'ici à la fin du mois de novembre, c'est-à-dire avec deux semaines d'avance.

Le fait que la taille de la mission canadienne en Bosnie soit réduite ne doit pas signifier qu'elle perd en importance, a déclaré le lieutenant-colonel David Laderoute, lors d'un entretien téléphonique hier.

Les combats sont terminés depuis longtemps. Les autorités locales assument provisoirement la responsabilité des services de police et de sécurité, qui étaient du ressort des soldats étrangers depuis des années.

Les 83 militaires canadiens travailleront pour l'essentiel au sein de la force multinationale. Cela représente une réduction d'environ 95 % par rapport à la fin des années 1990, quand 1800 Canadiens patrouillaient une bonne partie du nord-ouest de la région.

Base démantelée

La vaste base militaire canadienne est actuellement démantelée par une équipe de 268 soldats relevant du lieutenant-colonel Richard Préfontaine.

L'équipe ne fait pas qu'emballer le matériel. Elle s'assure également de nettoyer les lieux en respectant des normes «très sévères», selon le lieutenant-colonel Préfontaine.



DANILO KRSTANOVIC REUTERS Une femme se recueille dans un cimetière de Sarajevo à l'occasion de la Toussaint. Les combats sont terminés depuis longtemps. Les autorités locales assument provisoirement la responsabilité des services de police et de sécurité, qui étaient du ressort des soldats étrangers depuis des années. Reste maintenant à rebâtir l'économie et les infrastructures.

En 1996, après la signature des accords de paix à Dayton, en Ohio, l'OTAN a remplacé cette mission peu efficace par une force de 60 000 membres équipée de blindés, d'artillerie et de règles d'engagement permettant aux troupes d'intervenir de manière plus robuste.

Presse canadienne

EN BREF

Une grève pour rehausser l'aide financière aux étudiants

Les décisions du gouvernement Charest en matière d'aide financière lui vaudront peut-être une petite grève générale pour la rentrée de janvier prochain.

que son équipage venait de prendre livraison du navire pour l'amener au Canada. Un incendie à bord du sous-marin a immobilisé l'appareil et a entraîné la mort d'un des membres d'équipage.

L'interdiction de fumer au travail incite à abandonner la cigarette

Toronto — L'interdiction de fumer au travail incite les travailleurs à cesser de fumer ou du moins à réduire le nombre de cigarettes qu'ils fument chaque jour.

Chicoutimi: l'enquête se transporte à Halifax

Halifax — Les responsables de l'enquête militaire chargée de faire la lumière sur l'incident survenu à bord du sous-marin canadien Chicoutimi au début octobre étaient de retour au Canada hier avec l'intention d'obtenir davantage d'informations du capitaine du navire et d'autres membres de l'équipage.

AVIS LÉGAUX ET APPELS D'OFFRES

AVIS LÉGAUX & APPELS D'OFFRES • HEURES DE TOMBÉE
Les réservations doivent être faites avant 16h00 pour publication deux (2) jours plus tard.
Publications du lundi: Réservations avant 12 h 00 le vendredi
Publications du mardi: Réservations avant 16 h 00 le vendredi
Tél.: 985-3344 Fax: 985-3340
Sur Internet: www.ledavoir.com/avis.html www.ledavoir.com/offres.html
Courriel: avisdev@ledavoir.com

MONTRÉAL
AVIS DE VENTE IMMOBILIÈRE EN VERTU DE L'ARTICLE 670 C.p.g.
Canada - Province de Québec - Cour Du Québec - District de Montréal - No. dossier: 500-22-080393-039 - No. shérif: 500-18-001140-046
Antonio (tony) AGOSTINO, 9113 De Belmont, Montréal, Québec, H1P 2H1, partie demanderesse contre PASQUALE DELLA RIPA, 10640 Rome, Montréal, Québec, H1H 4N9, partie défenderesse et L'OFFICIER DE LA PUBLICITÉ DES DROITS DE LA CIRCONSCRIPTION FONCIÈRE DE MONTRÉAL, mis-en-cause.
DÉSIGNATION
«Un certain emplacement ayant front sur l'Avenue Rome, dans la ville de Montréal, connu et désigné comme étant le lot UN MILLION QUATRE CENT QUATORZE MILLE CENT QUATRE-VINGT-DIX (1 414 190) du cadastre du Québec au bureau de la publicité des droits pour le district de Montréal.
Avec une bâtisse érigée portant les numéros civiques 10 638 et 10 640 Avenue Rome, Montréal, Québec, H1H 4N9.
Sujet aux servitudes créées sous les titres publiés à Montréal sous les numéros 1 341 808 et 1 424 413.
Tel que le tout se trouve présentement avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes, sans exception ou réserve de quelque nature que ce soit de la part de l'emprunteur.»
L'immeuble servant de résidence familiale.
La mise à prix est fixée à 68,700.00 \$, soit 50 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des affaires municipales en vertu de la loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives.
L'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication 34,350.00 \$, soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des affaires municipales en vertu de la loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives.
Pour être vendu au bureau du shérif, Palais de Justice de Montréal, au 1, rue Notre-Dame Est, local 1.96, Montréal, Québec, H2Y 1B6, le HUITIÈME (8) jour de DÉCEMBRE 2004 à DIX heures (10h00).
Montréal, le 14 octobre 2004
Michel PELLERIN
Shérif adjoint
Bureau du shérif suite 1.146
District de Montréal
1, Est rue Notre-Dame, Montréal, Québec H2Y 1B6

AVIS D'ÉMISSION DE PROCÉDURE LÉGALE
À: ALEXANDER SCHWARTZ, formellement demeurant au 447, Prince-Albert, appartement 2, Westmount, Montréal, Québec, H3R 2P6
AVIS vous est, par les présentes, donné qu'une pétition demandant qu'une ordonnance de séquestre soit rendue contre vos biens sera entendue par un juge de la Cour Supérieure, siégeant en matière de faillite, ou par le Registraire des faillites, au Palais de Justice de Montréal, situé au 1, rue Notre-Dame Est, à Montréal, le 15 novembre 2004, en salle 16.10, à 9 heures de l'avant-midi ou aussitôt que Conseil pourra être entendu.
AVIS vous est aussi donné qu'à défaut de la production à la Cour d'un avis de contestation ou d'opposition à la Requête pour l'émission d'une ordonnance de séquestre et de la signification d'une copie de l'avis aux procureurs du créancier requérant-pétitionnaire au moins deux (2) jours avant l'audition et à défaut de votre comparution à l'audition, le Tribunal peut rendre une ordonnance de séquestre sur telle preuve des allégués de la pétition que le Tribunal juge satisfaisante.
AVIS vous est aussi donné que ladite Requête pour l'émission d'une ordonnance de séquestre, Affidavit, Avis de présentation et Liste de pièces P-1 à P-4, au soutien de cette Requête, seront disponibles au Greffe de la Cour Supérieure, Chambre de faillite, au Palais de Justice de Montréal, 1, rue Notre-Dame Est, à Montréal.
VEUILLEZ AGIR EN CONSÉQUENCE
François Gottlieb, avocat
425, rue St-Sulpice
Montréal/Québec/H2Y 2V7
Tél.: (514) 288-5252 poste: 105
Télé.: (514) 288-7479

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE LAVAL
No. 540 17 001535 045
COUR SUPÉRIEURE
PRESENT:
Jeanne D'Arc DOMINGUE Demanderesse
c.
LES HÉRITIERS COLLECTIVEMENT ASSIGNÉS DE FEU LAURE GOYER Défendeurs
Liliane SIMONEAU
Susan-Françoise MARCEKI
Louise Tremblay
Gilma BLANDON
L'OFFICIER DE LA PUBLICITÉ DES DROITS DE LA CIRCONSCRIPTION FONCIÈRE DE LAVAL Mis-en-cause
ASSIGNATION
ORDRE est donné aux Héritiers collectivement assignés de feu Laure Goyer de comparaître le 8 décembre 2004, à 9h00, au Palais de Justice de Laval, situé au 2800 boul St-Martin ouest, à Laval, Québec, en salle 2.02 suite à la publication de cet avis dans Le Devoir.
Une copie de la requête en établissement judiciaire du droit de propriété, de la liste des pièces remises et des pièces P-1 à P-7 a été remis au greffe à l'intention des héritiers de Laure Goyer;
Lieu: Laval
Date: 29 octobre 2004.
G. Piché J.C.S.

AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION
PRENEZ AVIS QUE LES ASSOCIÉS MÉDICAUX WESTMOUNT INC. / WESTMOUNT MEDICAL ASSOCIATES INC., une compagnie continuée en vertu de la Partie 1A de la Loi des compagnies (Québec) et ayant son siège social en la ville de Montréal, demandera à l'inspecteur général des institutions financières, la permission de se dissoudre en vertu des dispositions de la Loi sur les compagnies, et, à cet effet, dépose au registre des entreprises individuelles, des sociétés et des personnes morales, l'avis requis en vertu des dispositions de l'article 37 de la Loi sur la publicité légale des entreprises individuelles, des sociétés et des personnes morales.
DATE à Montréal, ce 28 octobre 2004.
LEVINE FRISHMAN, s.e.n.c.
Procureurs de la compagnie

Appels d'offres
Société immobilière du Québec
La présente publication ne constitue pas un avis d'appels d'offres. Les personnes désirant soumettre une offre doivent se référer aux avis d'appels d'offres diffusés par l'intermédiaire du babillard électronique SEAO à l'adresse suivante: www.seao.ca
MONTRÉAL (1)
DOSSIER N° 95071800
Gardiennage au 201, place Charles-LeMoine, Longueuil (Québec).
Garantie de soumission: 3 800 \$
Clôture: 2004-11-11 à 15 h à Montréal.
DOSSIER N° 95203600
Entretien des appareils de transport vertical au 410, rue Bellechasse Est, Montréal (Québec).
Garantie de soumission: 2 250 \$
Clôture: 2004-11-11 à 15 h à Montréal.
DOSSIER N° 95234500
Services professionnels en architecture au 800, boul. Gouin Ouest, Montréal (Québec).
Clôture: 2004-11-18 à 15 h à Montréal.
BAS-SAINT-LAURENT ET GASPÉSIE - ÎLES-DE-LA-MADELEINE (2)
DOSSIER N° 86941801
Centralisation des contrôles (DDC) au 96, montée de Sandy Beach, Gaspé (Québec).
Garantie de soumission: 15 000 \$
Clôture: 2004-11-26 à 15 h à Rimouski.
\* Sont admis à soumissionner les firmes ayant une place d'affaires dans la région administrative de Montréal (06).
Vente de documents:
SEAO 1 866 669-7326.
Les documents de soumissions peuvent être consultés aux associations régionales de la construction (projets de construction) et aux adresses suivantes:
(1) Bureau des soumissions, 190, boul. Crémazie Est, 3<sup>e</sup> étage, Montréal (Québec), H2P 1E2, (514) 873-5485, poste 5622.
(2) Direction régionale Bas-Saint-Laurent et Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, 337, rue Moreault, 55-20, Rimouski (Québec), G5L 1P4, (418) 727-3750, poste 222 et au bureau de Gaspé, 96, montée de Sandy Beach, Gaspé (Québec), G4X 2W4, (418)360-8515.

AVIS À TOUS NOS ANNONCEURS
Veillez, s'il vous plaît, prendre connaissance de votre annonce et nous signaler immédiatement toute anomalie qui s'y serait glissée. En cas d'erreur de l'éditeur, sa responsabilité se limite au coût de la parution.
Environnement Canada
Montréal
Prévisions météo
Aujourd'hui Pluie passagère max 7
Ce soir Possibilité d'averses min 4
Mercredi Possibilité d'averses max 6, min 4
Jeudi Alternance de soleil et de nuages max 8, min 2
Vendredi Possibilité d'averses max 6, min 4
La météo en un clin d'œil
Hier Normales
Max. 16 10.9
Min. 6 2.0
Precip. 1.6 mm
Phases de la lune
11/5 11/12 11/19 11/26
Lever du soleil 6:36
Coucher du soleil 16:40
Indice UV 1
Indice UV Exposition max. 30 min 30 min 20 min 15 min
Description Faible Moyen Élevé Extrême
Canada
St John's ☁ 6/6
Halifax ☁ 11/5
Ottawa ☁ 6/2
Toronto ☁ 12/4
Winnipeg ☁ 7-7
Edmonton ☁ 12-6
Regina ☁ 6-6
Vancouver ☁ 10-8
Whitehorse ☁ -2/-7
Yellowknife ☁ 0/-1
Le monde
New York ☁ 17/6
Chicago ☁ 13/12
Atlanta ☁ 26/19
Miami ☁ 31/24
Los Angeles ☁ 19/5
Rio de Janeiro ☁ 24/20
Amsterdam ☁ 12/6
Moscou ☁ 4/2
Paris ☁ 11/8
Sydney ☁ 26/17
Parlez directement avec un prévisionniste
Météo Conseil
1-900-565-4455
Frais applicables
Pour le dernier bulletin météo en ligne, consultez le site Web météo à l'URL
www.meteo.ec.gc.ca
La météo canadienne sur le Web

PROCHAIN TRAIN
18:34
Si ceci ressemble à un test de maths, visitez mathcourantes.ca ou appelez le 1 800 303-1004.
La solution par les maths

## • LES ACTUALITÉS •

# Hydro-Québec refait ses calculs

La société d'État revoit à la baisse ses prévisions de croissance de la demande

KARINE FORTIN

La division distribution d'Hydro-Québec a refait ses calculs pour tenir compte de l'accent mis sur l'efficacité énergétique et du ralentissement de la croissance industrielle et estime désormais qu'elle sera vraisemblablement en mesure de répondre à la demande des Québécois jusqu'en 2012 sans faire de nouveaux appels d'offres.

Dans son plan d'approvisionnement 2005-14, déposé hier à la Régie de l'énergie, la division d'Hydro responsable de la livraison de l'électricité aux consommateurs explique que l'abandon de certains projets d'envergure, dont la modernisation de l'aluminerie d'Alcoa à Baie-Comeau, libérera environ 2,9 TWh au cours de la période visée.

L'ambitieux programme d'efficacité énergétique annoncé le mois dernier par la société d'État devrait pour sa part permettre des économies supplémentaires de 1,5 TWh d'ici à 2010.

D'après les analystes d'Hydro, la hausse moyenne de la demande d'ici à 2014 devrait être d'environ 1,2 %, ou 2 TWh par an, au lieu de 1,5 %, ou 2,5 TWh.

Comme prévu, Hydro devra nécessairement faire appel aux marchés étrangers d'ici à la mise en service des premières éoliennes de la Gaspésie vers 2008. La société a d'ailleurs déjà lancé des appels de court terme pour 3,5 TWh et prévoit en faire un autre de 6 TWh en 2006.

Moins de déséquilibre

Le déséquilibre entre l'offre et la demande devrait

cependant se rétrécir par la suite, si bien que les appels d'offres déjà prévus ou annoncés suffiront probablement à répondre aux besoins des clients québécois, a souligné un porte-parole d'Hydro-Québec, Marc-Brian Chamberland. Depuis le dépôt de son premier plan d'approvisionnement, en 2001, Hydro-Québec Distribution a contracté des ententes totalisant plus de 2000 MW, ou 12 TWh.

Hydro attend en outre l'autorisation du gouvernement du Québec pour lancer un nouvel appel de propositions pour 1000 MW d'énergie éolienne. Si l'on tient compte de cette puissance, les besoins en nouveaux approvisionnements du distributeur totaliseront environ 100 MW en 2012 et 250 MW en 2014.

Comme le soulignent les experts d'Hydro ont reconnu dans un document déposé à la Régie, «les be-

soins supplémentaires prévus ne sont pas suffisants pour que le distributeur procède prochainement à un autre appel d'offres de long terme».

Et si la situation le justifiait, la société d'État pourra demander des soumissions pour obtenir 450 MW d'énergie produite par cogénération, mais dont elle estime ne pas avoir besoin pour l'instant. «Mais il n'y a pas d'urgence aujourd'hui, alors on va attendre la commission parlementaire sur le choix des filières», a souligné M. Chamberland.

Cette procédure annoncée par le ministre des Ressources naturelles, Sam Hamad, le printemps dernier devrait normalement avoir commencé avant Noël. Ses modalités n'ont toutefois pas encore été dévoilées.

Presse canadienne

## Les municipalités devront faire un effort supplémentaire pour la récupération

NORMAN DELISLE

Québec — Les municipalités entraînent la patte en matière de récupération des résidus, constate le dernier rapport annuel de Recyc-Québec.

«L'atteinte des objectifs de la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles est possible pour l'année 2008, mais il faudra travailler auprès du secteur municipal où la performance de récupération est encore loin de l'objectif visé», mentionne le rapport, qui vient d'être déposé à l'Assemblée nationale.

Globalement, le gouvernement a fixé à 65 % d'ici à 2008 la proportion de résidus recyclables qui doit être remise en valeur. Cette proportion était de 39 % en l'an 2000 et a grimpé de 8 % pour atteindre 47 % en 2002.

Pour 2008, des objectifs précis ont été fixés aux municipalités. Le taux de gestion doit atteindre 60 % dans le cas du verre, du plastique, du métal et du papier et 50 % dans le cas des tissus et des textiles.

De plus, les municipalités doivent faire en sorte que 80 % des contenants à remplissage unique de bière et boissons gazeuses, c'est-à-dire les canettes, soient récupérés. Par ailleurs, 75 % des huiles, des peintures et des pesticides, soit des résidus domes-



ARCHIVES LE DEVOIR

Le gouvernement a fixé à 65 % d'ici à 2008 la proportion de résidus recyclables qui doit être remise en valeur.

tiques dangereux, doivent aussi être récupérés. C'est l'organisme Recyc-Québec qui est chargé de coordonner les activités de récupération et de tracer un bilan bienal de l'opération.

Recyc-Québec reconnaît qu'environ 85 % des matières résiduelles des différents secteurs d'activité présentent un potentiel de revalorisation.

On note que la hausse de la récupération de matériaux entre 2000 et 2002 est notamment attribuable à la récupération de bétons et d'asphalte, grâce à une nouvelle norme sur les agrégats, édictée par le Bureau de la normalisation du Québec.

Pneus

Par ailleurs, le droit environnemental de 3 \$ par pneu vendu au

Québec a eu des effets positifs dans la gestion de ces produits.

On a récupéré l'an dernier 6,3 millions de pneus usagés, soit 88 % des pneus usagés générés pendant l'année. Le reste est allé à l'exportation. On a donc atteint l'objectif de récupération qui était de 85 %.

On note que 11 transporteurs ont été mandatés pour faire la collecte des pneus usagés auprès des 9000 points de récupération.

Plus de 76 % des pneus usagés sont recyclés en produits de toutes sortes, comme des pneus pour bacs, des garde-boue, des tapis antidérapants, des sous-tapis, des panneaux d'insonorisation, etc.

D'autre part, on a réussi l'an dernier à vider cinq millions de pneus de sites où ils étaient massivement entreposés.

Parmi les 12 sites majeurs comptant au moins chacun 50 000 pneus entreposés, on en a «vidés» quatre, soit ceux de Pintendre (Chaudière-Appalaches), de Saint-Élie-d'Orford (Estrie), de Stoke (Estrie) et de Sainte-Foy (Québec).

Afin de stimuler la récupération comme valeur sociale, Recyc-Québec a mené l'an dernier une campagne d'information sur le thème: «Je ne suis pas une ordure: recyclez-moi!».

Presse canadienne

## Les routes font de moins en moins de victimes au Canada

Ottawa — Même si le nombre d'automobiles et de conducteurs a atteint un niveau record en 2003 au pays, le nombre de morts sur les routes diminue, indique le ministère fédéral des Transports dans un rapport publié hier.

En 2003, il y avait, au Canada, 21,7 millions de titulaires de permis de conduire et plus de 18,8 millions de voitures de tourisme.

«Ce nombre est plus important qu'il ne l'a jamais été», précise le communiqué du ministère accompagnant la plus récente édition du dépliant Statistiques sur les collisions de la route au Canada publié chaque année.

«Malgré cela, le nombre de collisions et de victimes de la route a diminué de 5 % en 2003 par rapport à l'année précédente, et le nombre de victimes blessées a diminué de 3 %».

Les statistiques, colligées par Transports Canada avec la collaboration du Conseil canadien des administrateurs en transport motorisé, démontrent qu'en 2003, 2496 collisions mortelles ont fait 2778 morts.

Les occupants des véhicules représentent 76,6 % des mortalités sur nos routes, avec 1473 conducteurs et 656 passagers tués. Par

ailleurs, les statistiques révèlent que 378 piétons, 178 motocyclistes et 45 cyclistes ont aussi perdu la vie sur les routes.

Les morts dues aux accidents de la route comptent toujours pour plus de 90 % de toutes les mortalités rattachées au transport, indique le ministère fédéral des Transports, mais «la fiche de sécurité routière du Canada n'a cessé de s'améliorer au fil des ans».

«Depuis 1980, le nombre de mortalités sur les routes a chuté de près de 50 %».

Sensibilisation

Les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux, ainsi que le Conseil canadien des administrateurs en transport motorisé ont lancé le programme «Vision sécurité routière 2010», qui vise à sensibiliser le public aux questions de sécurité routière, à améliorer la collaboration entre les différents organismes voués à la sécurité routière et à renforcer les mesures d'application.

Ce plan prévoit, d'ici 2010, une diminution de 30 % du nombre moyen de morts et de blessés graves sur les routes canadiennes.

Presse canadienne

Aujourd'hui de 16h à 18h et de 22h à 0h30  
LES PRÉSIDENTIELLES AMÉRICAINES



Un point de vue différent

Analyses, débats, enjeux, résultats... Pour voir les choses autrement, suivez les élections américaines avec Frédéric Mitterrand, Philippe Dessaint et leurs invités.

Demain 19 h 30

LE BILAN DES PRÉSIDENTIELLES

TV5

À VOUS LE MONDE

WWW.TV5.CA



Berline G35



FX35



Q45



G35 coupé

Si nous sommes aussi fiers de nos 2005, c'est en grande partie grâce à nos 2004.

La quasi-perfection est-elle perfectible? Nous le croyons. D'ailleurs, plusieurs de nos modèles 2005 offrent plus de puissance et sont encore plus raffinés. Et le plus intéressant, c'est qu'ils sont maintenant chez nous. Pour leur faire de la place, nous proposons nos 2004 à des prix irrésistibles. Ainsi, profitez de notre offre de taux de financement à la location ou à l'achat de 2,9 % sur certaines berlines G35 2004. En fait, que ce soit un modèle 2004 ou un modèle 2005, il n'y a pas de meilleur moment pour vous l'offrir. Faites un essai routier chez votre concessionnaire Infiniti aujourd'hui même.

Taux de financement à la location ou à l'achat de **2,9%** d'une durée limitée sur une sélection de berlines G35 2004\*



INFINITI.

Pour plus de renseignements sur nos produits ou connaître le concessionnaire Infiniti le plus près, cliquez sur [Infiniti.ca](http://Infiniti.ca).

Infiniti de Brossard  
9005, boul. Taschereau  
Brossard (Québec)  
(450) 445-5799

Infiniti Laval  
305, boul. Saint-Martin Est  
Laval (Québec)  
(514) 382-8550

Meridien Infiniti  
4000, rue Jean-Talon Ouest  
Montréal (Québec)  
(514) 731-7977

Spinelli Infiniti  
345, boul. Brunswick  
Pointe-Claire (Québec)  
(514) 697-5222

\*OFFRE DE TAUX DE FINANCEMENT À LA LOCATION OU À L'ACHAT D'UNE DURÉE LIMITÉE pour les termes jusqu'à 36 mois pour la berline G35 2004 (S4T674 A400) uniquement auprès des Services financiers Infiniti. Exemple de location : mensualité de 399 \$ pour une location de 36 mois à un taux de location de 2,9 %, soumise à l'approbation de crédit. Comptant de 9 200 \$ ou échange équivalent et première mensualité requis à la livraison. Aucun dépôt de sécurité. Total des frais de location : 21 404 \$ comprenant les frais de transport et de pré-livraison (1 250 \$), 72 000 km alloués, kilométrage additionnel à 0,15 \$ du km (0,10 \$ du km si une entente est conclue au début de la location). Des offres ne requérant aucune mise de fonds initiale sont aussi disponibles. Taxes, immatriculation, assurance et frais d'enregistrement RDPM en sus. Exemple de financement : 20 000 \$, de 2,9 % par année, Équivalent à 580,74 \$ par mois pendant 36 mois. Frais de financement de 906,76 \$ pour une obligation totale de financement de 20 906,76 \$. Un acompte peut être demandé. PDSF de 39 600 \$. Les concessionnaires peuvent fixer leurs propres prix. Voyez votre concessionnaire Infiniti pour plus de détails.

## É D I T O R I A L

## Les leçons de Mirabel

Le rêve s'est définitivement évanoui hier alors que le dernier vol de passagers quittait l'aéroport de Mirabel. Ce qui devait être, à l'origine, la principale plaque tournante pour le transport aérien au Canada ne servira plus qu'au transport de marchandises et aux activités manufacturières de Bombardier. Si l'aventure fut coûteuse à tous les points de vue, peut-être pourra-t-on en tirer quelques leçons pour Dorval.

L'aéroport de Mirabel avait tout pour réussir, du moins sur papier: la piste la plus longue, l'aérogare la plus fonctionnelle qui puisse être imaginée, des liaisons routières et ferroviaires le reliant au centre-ville et une centaine de milliers d'hectares de terres expropriées pour assurer son développement futur. Ses planificateurs avaient prévu son développement dans le moindre détail. Au moment où, ailleurs dans le monde, naissait une nouvelle génération d'aéroports, le Québec et le Canada n'allaient pas être en reste.

Mirabel, c'était à l'époque le grand projet d'Ottawa au Québec. Ce devait être l'illustration du pouvoir de ce petit groupe de Québécois qui, avec Pierre Trudeau, venait de s'installer à la tête du gouvernement fédéral. Sa symbolique allait être aussi puissante que l'avait été, quelques années plus tôt, la construction du barrage de Manic 5, pensait-on. Une fois entériné, rien n'allait empêcher la réalisation de ce projet, surtout pas l'opposition du gouvernement unioniste de Jean-Jacques Bertrand qui prônait l'implantation du nouvel aéroport sur la Rive-Sud de Montréal, et encore moins celle des résidents de Mirabel qui tentaient de résister aux expropriations massives créées de la capitale fédérale.

A peine inauguré en 1975, ce projet devait pourtant donner la mesure des limites du «French Power» à Ottawa. Lorsqu'il devint évident que les projections de croissance du trafic passager n'allaient pas se réaliser, les budgets promis se dissipèrent. La navette ferroviaire rapide resta dans les cartons des planificateurs, et l'autoroute 13 ne fut jamais achevée. Ces liaisons auraient été justifiées si on avait pris la décision de concentrer à Mirabel tous les vols de passagers, intérieurs, transfrontaliers et internationaux. C'était la seule décision raisonnable, mais, lorsqu'on y vint en 1997, il était trop tard pour Mirabel. En raison des investissements à faire, de la distance du centre-ville, du volume de passagers nettement supérieur à Dorval, le choix de cet aéroport s'imposa tout naturellement.

Mirabel est rétrospectivement la chronique d'une mort lente et douloureuse. Et douloureuse, elle le fut pour tout le monde. D'abord pour les citoyens de Mirabel qui resteront longtemps amers. Ils eurent tous les inconvénients du projet, mais aucun des avantages promis. Puis pour ceux de l'ensemble de la région métropolitaine qui ont vu pendant ces années échapper à Montréal au profit de Toronto la première place comme centre aéroportuaire au pays.

Des leçons sont à tirer de cette mésaventure, la plus importante étant qu'il faut donner à Dorval les moyens de se développer. Des investissements de plusieurs centaines de millions ont été faits pour de nouvelles installations destinées aux vols internationaux que, d'ici peu, les voyageurs pourront utiliser. Enfin! l'aéroport de Dorval cessera d'avoir les allures d'un aéroport du tiers monde. Resterà à parfaire les accès à l'aérogare.

Il y a quelques semaines, le maire de Montréal, Gérald Tremblay, s'étonnait que, depuis le retour des vols internationaux à Dorval, rien n'ait été fait en sept ans à cet égard. Il tombait sous le sens que l'on commence par permettre aux voyageurs de circuler à l'intérieur même de l'aérogare. Convenons toutefois qu'il devient urgent de régler le problème de l'accès routier et de mettre en place une navette rapide entre le centre-ville et l'aéroport.

Pour que ces deux projets voient le jour, une concertation est nécessaire entre les deux niveaux de gouvernement, l'administration municipale et Les Aéroports de Montréal. Chacun ayant son propre échéancier politique, les choses risquent de traîner sous prétexte que, après tout, le trafic passager, demeurant sous les dix millions par année, ne justifie peut-être pas des investissements de 200 ou 300 millions maintenant. Ce scénario, on l'a vu à Mirabel, ne peut que produire un mauvais film. Personne n'en veut. Ce dont Dorval a besoin aujourd'hui, c'est un engagement ferme des pouvoirs publics à soutenir son développement. Peut-être faudra-t-il un jour réanimer Mirabel, mais ce ne sera certainement pas avant deux, sinon trois décennies. Faisons donc en sorte que, d'ici là, Dorval soit à la hauteur des attentes des compagnies aériennes et des voyageurs.

bdescoteaux@ledevoir.ca



Bernard Descôteaux

## LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910. FAIS CE QUE DOIS

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX  
Rédacteur en chef JEAN-ROBERT SANSFAÇON  
Vice-présidente, finances et administration CATHERINE LABERGE  
Directeur de l'information JULES RICHER  
Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU,  
LOUIS LAPIERRE, JEAN-FRANÇOIS NADEAU  
Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET  
Directrice, ventes publicitaires NICOLE CALESTAGNE

## LA BASSE-COUR DU SHOW-BUSINESS...



## L E T T R E S

## Aucun besoin d'ennemis avec de tels amis

Historiquement, le Canada a deux grands alliés: les États-Unis et la Grande-Bretagne. Il y a eu dernièrement une accumulation de conflits avec eux. Une seule vache folle trouvée dans l'ouest du Canada a suffi aux Américains pour fermer leur frontière aux produits canadiens. Une cause encore plus faible sert actuellement pour nuire à nos producteurs de bois d'œuvre. Il est évident que nous ne sommes pas respectés par notre voisin.

Nos relations avec les Britanniques ne sont pas meilleures. Le sous-marin NCSM *Chicoutimi* n'a jamais pu faire son premier voyage comme sous-marin canadien. Ian Gleason, porte-parole du premier ministre britannique, a affirmé que la Grande-Bretagne allait collaborer à l'enquête afin de savoir si les problèmes du *Chicoutimi* et la mort du lieutenant Saunders étaient les conséquences d'une construction défectueuse. Pourtant, Geoffrey Hoon, ministre de la Défense britannique, a déclaré que le Canada aurait dû s'assurer que les quatre sous-marins étaient en état de fonctionner avant de les acheter. Le vendeur de vaisseaux d'occasion se paie littéralement la tête de l'acheteur crédule.

L'armée canadienne est le dindon de la farce dans cette histoire. Trop faible pour tenir tête à l'armée américaine, elle est la dupe de sa grande sœur anglaise. Mal équipée, elle fait rire d'elle à l'étranger. Il faut croire que la seule chose qu'elle peut bien faire est de mener la vie dure aux francophones canadiens. Maintenant que les partis d'opposition ont le droit de vie et de mort sur le gouvernement, ils devraient jeter un œil dans le fonctionnement de leur armée.

Michel Gourde  
L'Ascension-de-Patapédia, le 19 octobre 2004

## Lassitude et grande fatigue

Un grand nombre de nos chroniqueurs et éditorialistes des différents journaux invoquent souvent une grande lassitude pour abor-

der la souveraineté et le référendum qui pourrait en découler, car le sujet est dans le paysage politique depuis 35 ans. Il est impérieux d'admettre que le sujet peut devenir lassant.

Force est d'admettre que tous les analystes politiques et citoyens entendent quotidiennement parler du système fédéraliste dans lequel nous vivons avec sa pléiade de problèmes depuis le début de la confédération. Comment expliquer que ces mêmes citoyens ne se lassent pas d'entendre parler du système fédéral et de toutes ses imperfections? Il y a une très grande majorité de citoyens pour affirmer que le système fédéral ne fonctionne pas à la satisfaction des québécois. Aucun des trois partis n'exprime sa satisfaction et tous parlent de déséquilibre fiscal, de système de santé sous-financé et soumis à la loi fédérale sur la santé, d'intrusions continues dans les champs de compétence du Québec, d'autonomie insuffisante pour faire fonctionner notre gouvernement, de décisions et lois faites pour la majorité pancanadienne et de dysfonctionnement chronique de la fédération canadienne.

Depuis le début, cette fédération chancelle et se dégrade à plusieurs égards. Comment expliquer la grande patience des défenseurs de ce système boiteux depuis toujours et leur grande impatience envers une solution qui se nomme la souveraineté politique du Québec, car ils ont eu le fardeau de la preuve durant ces 137 dernières années?

Normand Carrier  
Sainte-Julie, le 25 octobre 2004

## Décès de Jean-Jacques Brochier

Jean-Jacques Brochier est mort. Romancier, essayiste, journaliste, il a été directeur du *Magazine littéraire* où j'ai eu la chance de travailler sous son aile pendant huit ans. Il était surtout un homme résolu inscrit dans la vie, contre tous les diktats des modes de pensée, contre toutes les chapelles. Un homme d'excès, tant il aimait à croire que la conscience est un excès de

vie et que la vie sans conscience, ce n'est pas tout à fait la vie. Peu d'hommes autant que lui auront contribué à la connaissance et à la reconnaissance des livres québécois dans le monde. Il avait compris qu'il ne s'agissait pas seulement de parler du Québec au monde, mais de parler au monde depuis le Québec. Je salue ici le compagnon de route et de pensée auprès de qui j'ai non seulement appris la grande exigence du métier de critique, mais auprès de qui je serai devenu un meilleur écrivain et un meilleur homme.

Guy Cloutier  
Québec, le 30 octobre 2004

## Les oubliés

Les leaders syndicaux gardent présentement le silence au sujet de la détérioration des conditions de travail de centaines de milliers de travailleurs et travailleuses à «petits salaires» du secteur du commerce de détail qui doivent maintenant être prêts à besogner du matin au soir, 7 jours sur 7, 75 heures par semaine, de crainte de perdre leur emploi.

Si le gouvernement exigeait la même disponibilité dans les services publics, nous assisterions sur-le-champ à une séance d'hystérie collective de la part de ces mêmes chefs syndicaux. Il faudrait les interner [...].

Les syndicats sont devenus des organisations commerciales. Leurs fonds d'investissements doivent apporter un maximum de profits. Ils ont investi dans de grosses compagnies inscrites en Bourse, dont certaines dans le commerce de détail (Loblaws & Co).

La prolongation des heures d'ouverture de ces méga-entreprises commerciales permet d'augmenter le chiffre d'affaires au détriment des petits commerces indépendants fortement implantés au Québec qui ne peuvent pas suivre ce rythme.

L'opération se fait sur le dos des employés, syndiqués ou pas, qui subissent une détérioration de leurs conditions, tant sur le plan du travail que de leur vie personnelle et familiale.

Jean-Jacques Sabourin  
Montréal, le 18 octobre 2004

## LIBRE OPINION

## Bush et Kerry dans l'arène économique

FRANÇOIS BOUTIN-DUFRESNE  
M.A., économiste en finance et affaires internationales

L'éclatement de la bulle financière et les événements du 11 septembre 2001 ont considérablement tiré l'économie américaine vers le bas depuis 2000, causant une récession dont le pays tarde à se remettre. Dans une Amérique plus que jamais divisée par l'élection présidentielle, quel sera le programme économique du prochain président?

Malgré la forte croissance économique de 3,3 % du dernier trimestre, l'économie américaine montre toujours quelques signes d'essoufflement. La guerre contre le terrorisme, la guerre en Irak et les récentes baisses d'impôt ont fait passer le surplus budgétaire de 2 % du PIB hérité de Bill Clinton en 2000 à un déficit de 4 % en 2004, du jamais vu depuis l'indépendance du pays en 1776.

Ce déficit record, accompagné d'une forte dépendance au crédit étranger, a aussi fait exploser le déficit de la balance des paiements, c'est-à-dire la différence entre l'argent entrant au pays et l'argent qui en sort, un manque à gagner représentant aujourd'hui 5,7 % du PIB. Tous les jours, les Américains doivent ainsi emprunter plus d'un milliard \$US à des créanciers étrangers pour soutenir leur niveau de consommation actuel, ce qui ne pourra être fait de façon soutenue dans une perspective à plus long terme.

Du côté de la santé, les primes d'assurances privées auraient bondi de près de 10 % par année au cours des quatre dernières années, alors que le prix des médicaments ne cesse lui aussi d'augmenter. Quant aux maigres régimes publics de retraite et d'assurances santé (Medicaid et Medicare) pour les

démunis et les personnes âgées, ceux-ci ne semblent guère pouvoir survivre au vieillissement de la population au cours des prochaines années.

Par ailleurs, les États-Unis ont perdu plus de 1,6 million d'emplois entre 2000 et 2004, alors que le revenu disponible par ménage a diminué de 1500 \$US en moyenne. Avec 13 % des ménages vivant sous le seuil de pauvreté, le futur président du plus riche pays de la planète a devant lui de sérieuses réformes économiques et sociales à entreprendre afin de garantir une meilleure qualité de vie à tous ses citoyens.

## Coin gauche, John F. Kerry

Le plan économique démocrate propose d'accorder plus de crédits d'impôt pour l'éducation et les soins de santé, tout en offrant une baisse d'impôt aux contribuables de la classe moyenne. En plus de ces réformes, le candidat démocrate souhaite également restaurer la pérennité des systèmes Medicaid et Medicare et en augmenter la couverture.

De façon plus marquée, les démocrates se vantent d'offrir aux Américains un budget équilibré et «fiscalement responsable», promettant de rééquilibrer les finances publiques d'ici aux quatre prochaines années, principalement par l'annulation des 860 milliards de baisses d'impôt consenties par le président Bush au 1 % des Américains les plus riches.

Or, il semble que ce rééquilibrage ne se fera pas au détriment du présent effort de guerre. En effet, malgré les virulentes critiques formulées par le clan Kerry sur l'intervention militaire en Irak et en Afghanistan, il est surprenant d'apprendre que le candidat démocrate ne propose pas pour autant de réduire le budget militaire du pays dans les années à venir, consacrant à peu près le même montant aux dé-

penses militaires que son adversaire siégeant à la Maison-Blanche.

Quant à l'emploi et au commerce international, John Kerry propose outre une hausse du salaire minimum, un programme commercial protectionniste qui vise à encourager les entreprises américaines à créer des emplois localement plutôt que de recourir à une délocalisation de la production dans les pays en développement.

## Coin droit, George W. Bush

Dans l'autre coin de l'arène, George Bush promet de remettre l'Amérique sur le chemin d'une forte croissance économique. Malgré les récents écarts budgétaires de son administration, celui-ci promet de réduire le déficit de moitié d'ici aux quatre prochaines années, soit deux de plus que son adversaire démocrate.

En dépit des critiques de nombreux économistes, ce dernier persiste et signe dans sa vision reaganienne de l'économie en affirmant que les baisses d'impôt soutiendront une croissance économique plus rapide, tout en rapportant plus d'argent au gouvernement à plus long terme. Le président sortant propose aussi un lot de programmes sociaux sous l'égide d'un «conservatisme compatissant», particulièrement dans le secteur de l'éducation. À la différence des démocrates toutefois, ceux-ci seraient préférablement mis en œuvre par des organisations caritatives religieuses (Faith Based Initiatives) que par des organismes gouvernementaux.

## Round Final

La campagne électorale a mis en évidence les différences marquantes de la philosophie des deux can-

didats à la présidence quant au rôle de l'État dans l'économie américaine. Avec ses récentes baisses d'impôt, George Bush applique la notion de «less government is better government», tandis que John Kerry souhaite utiliser le pouvoir de taxation de l'État pour réduire les énormes disparités de richesse qui régissent toujours en ce pays.

Malgré les penchants «gauchistes» prêtés par plusieurs au clan démocrate, John Kerry planifie de réduire le déficit budgétaire plus rapidement que son adversaire républicain, contrevenant ainsi à l'étiquette dépensière qui est traditionnellement accolée aux démocrates.

Par ailleurs, même si John Kerry souhaite ramener l'Amérique dans la voie du multilatéralisme à l'échelle internationale, celui-ci affiche clairement son penchant protectionniste dans sa vision du commerce international, représentant en cela un frein potentiel à la croissance des échanges commerciaux à l'échelle mondiale.

En somme, la stratégie économique de George Bush fait le pari que les mieux nantis sauront créer les emplois tant demandés par la classe moyenne. De son côté, Kerry souhaite se servir de l'espace fiscal libéré par la restauration des taux d'imposition pour les plus riches dans le but de bonifier ou de créer certains programmes sociaux visant à donner une meilleure qualité de vie à la classe moyenne.

Quoi qu'il en soit, les Américains restés groggy à la suite de la mauvaise performance de l'économie américaine attendent beaucoup du prochain locataire de la Maison-Blanche, et sauront certainement lui rappeler que les problèmes économiques ne pourront rester dans l'ombre de la politique étrangère d'ici aux élections de 2008.

## IDÉES

Les États-Unis aux urnes

## Une campagne comme à la guerre

Après un an d'attaques sournoises, de publicités trompeuses et de déprime économique, les électeurs doivent maintenant choisir entre Bush et Kerry

JEAN-MARC LÉGER  
Président de Léger Marketing

**N**ous avons assisté relativement impuissants à la campagne électorale la plus sale et la plus agressive des 50 dernières années aux États-Unis. Des attaques sournoises, des publicités trompeuses, des groupes de lobbies sans morale sur un fond de guerre, de déprime économique et d'animosité du reste du monde qui dramatisent davantage chaque jour le choix que feront aujourd'hui les électeurs.

Il ne s'agit pas d'une élection présidentielle, mais plutôt de 51 scrutins à la présidence dont le vainqueur doit amasser un minimum de 270 votes sur les 538 votes au collège électoral où Bush serait légèrement en avance. Les analyses de l'Associated Press démontrent que 26 États sont solidement derrière George W. Bush pour 222 votes du collège électoral

alors que John Kerry mène dans 15 États plus le District of Columbia pour un minimum de 207 votes.

Pratiquement tous les scénarios mènent à la victoire de Bush alors qu'un seul scénario mène à la victoire de Kerry. Les analystes estiment que celui qui remportera deux des trois États clés de la Floride (27 votes), de la Pennsylvanie (21 votes) ou de l'Ohio (20 votes) gagnera la présidentielle. Ceci est partiellement vrai. Car si Bush peut se contenter de ces deux victoires, Kerry doit aussi gagner au moins deux des trois autres États entre le Wisconsin (10 votes), le Minnesota (10 votes) ou l'Iowa (7 votes). Finalement, c'est peut-être la dernière trika des plus petits États du New Hampshire (4 votes), du New Mexico (5 votes) ou encore celui du Nevada (5 votes) qui déterminera le gagnant.

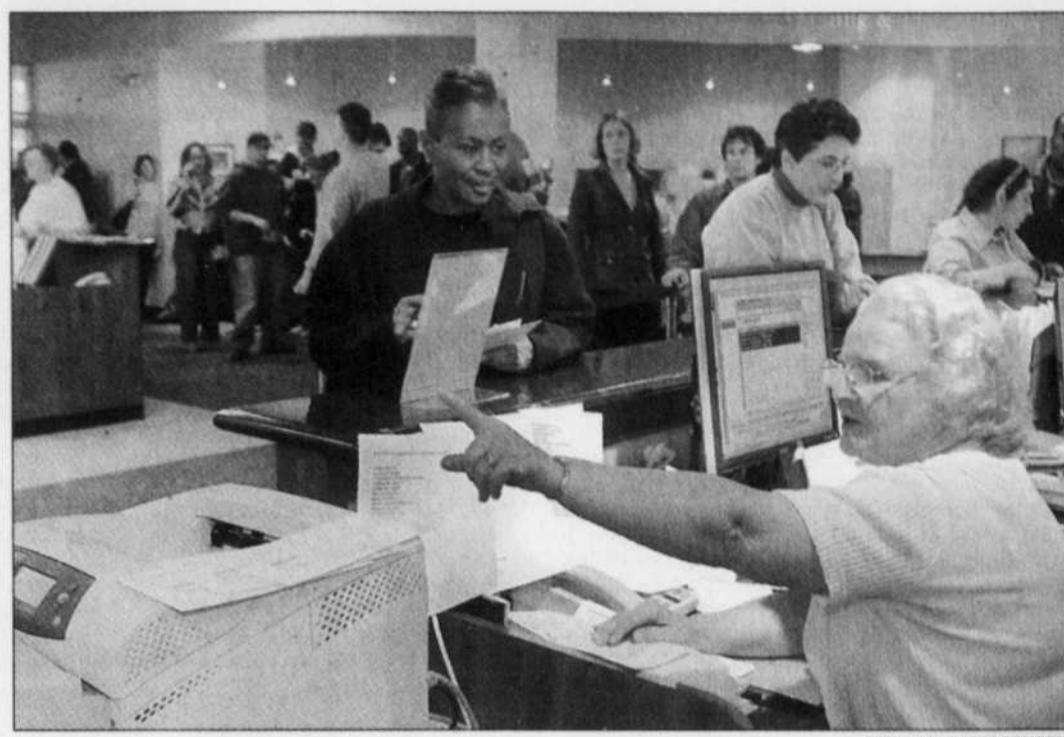
D'autres estiment qu'il faudra peut-être attendre tard dans la nuit les résultats des quatre derniers votes électoraux d'Hawaï pour conclure. Rien n'est simple au pays de l'oncle Sam.

Le dernier sondage publié par le bureau de New York de Léger Marketing indiquait justement, tout comme le sondage Gallup d'avant hier, une égalité parfaite entre les deux candidats avec 49 % des voix pour Kerry et pour Bush et un maigre score de 2 % pour Nader. C'est une répétition du scénario de l'élection présidentielle de 2000 qui pourrait se produire.

## Qui gagnera?

Demain soir, nous assisterons à une véritable émission de télé-réalité où personne ne peut prédire le résultat. Les sondages sont embourbés dans leur marge d'erreur, les stratèges démocrates et républicains n'y voient plus clair, et les candidats à la présidence sont totalement déconnectés de la vraie vie.

La décision finale dépendra du taux de participation. Plus il sera élevé et plus les chances de John Kerry seront élevées. Un fort taux de participation indiquera une participation massive des communautés noires (à 89 % pour Kerry), hispaniques (à 67 %



JOHN SOMMERS REUTERS

Les électeurs se sont présentés en grand nombre, hier, à Columbus dans l'Ohio, pour voter par anticipation.

pour Kerry) ou encore des jeunes (à 58 % pour Kerry), mais indiquera aussi une participation importante des fondamentalistes religieux qui appuient Bush à près de 70 %. C'est le faible taux de participation de 51 % qui a fait perdre Gore en 2000. La tradition américaine a démontré qu'un taux de participation au vote de plus de 55 % signifiait un changement à la présidence.

Durant cette campagne John Kerry a démontré qu'il serait un meilleur président, mais pas nécessairement un meilleur «commander in chief». Pour les Américains, choisir George W. Bush, c'est choisir le risque de la guerre et choisir John Kerry, c'est choisir le risque de ne pas obtenir la paix.

Les Américains voient en Kerry ce qu'ils aimeraient être et en Bush ce qu'ils sont vraiment!

## Quand la religion fait peur

Le facteur religieux dans la campagne électorale américaine a suscité des commentaires empreints d'ignorance et de préjugés

ROBERT VERREAULT

Journaliste et docteur en sciences des religions à l'UQAM.

**L**a campagne électorale présidentielle est venue souligner, si besoin était, que la prise en compte du facteur religieux se révèle essentielle à la compréhension du monde contemporain. Malheureusement, loin d'aider à une meilleure compréhension des faits, bien des commentaires tenus ces dernières semaines à propos du rôle de la religion sur la scène politique américaine sont venus entretenir l'ignorance et nourrir les préjugés les plus grossiers.

Ainsi, l'auteur du livre *La Dernière Croisade*, le journaliste Barbara Victor, à qui l'on a prêté de nombreuses tribunes médiatiques, soutient que les 80 millions d'évangélistes américains sont, et je cite, des «fous» (voir *Le Monde* du 27 octobre). À l'en croire, ce sont tous des fondamentalistes qui s'opposent à l'avortement en toutes circonstances et aux expérimentations sur les embryons humains. Et tous ces fous, bien sûr, appuient d'un seul bloc George W. Bush. Cela est faux.

Non, les évangélistes ne sont pas tous fondamentalistes. Ces derniers ne constituent qu'un sous-groupe, légèrement minoritaire d'ailleurs, au sein d'un mouvement qui est loin d'être monolithique. Non, les évangélistes ne s'opposent pas tous à l'avortement en

toutes circonstances. Près du tiers d'entre eux acceptent les interruptions de grossesse. Il s'agit d'une minorité, bien sûr, mais il importe de le signaler. Non, les évangélistes ne sont pas tous farouchement hostiles aux recherches sur les cellules souches embryonnaires: si 40 % des évangélistes souhaitent l'interdiction de telles expérimentations, 43 % d'entre eux la refusent. Non, les évangélistes ne votent pas tous en bloc pour George W. Bush: en mars dernier 44 % d'entre eux soutenaient un autre candidat (Kerry pour 27 % d'entre eux, des candidats indépendants pour les autres 17 %). Si les évangélistes blancs sont majoritairement républicains, les noirs, eux, sont majoritairement démocrates. Peut-être faut-il aussi rappeler que le premier «born-again» à occuper la Maison-Blanche fut le démocrate Jimmy Carter.

## La diversité

On l'aura compris: il n'est pas question, ici, de dire minimiser le poids politique des traditionalistes américains, ni le danger que peuvent représenter les extrémismes, qu'ils soient religieux ou autres. Mais, précisément parce que la question est grave, il importe de faire preuve de rigueur et de nuance. Le paysage religieux américain est remarquablement complexe et, surtout, il change rapidement. De tous les pays du monde, c'est aux États-Unis que la diversité religieuse est la plus grande.

On y compte plus de 2000 groupes religieux. En 1992, les protestants composaient 63 % de la population américaine. En 2002, cette proportion était de 52 %. Ils seront bientôt minoritaires, si ce n'est déjà fait. Le mouvement religieux qui a connu, en pourcentage, la plus forte augmentation ces dernières années est... la Wicca, un mouvement néo-païen.

On observe aux États-Unis, le même phénomène que dans les autres pays industrialisés: de plus en plus de gens se détournent des confessions traditionnelles et préfèrent parler de leur «spiritualité» plutôt que de leur religion. Beaucoup changent de confession deux ou trois fois au cours de leur vie. Là comme ailleurs, nombreux sont ceux qui manifestent une attitude sélective, puisant dans diverses traditions les notions qui leur conviennent (la religion «à la carte» comme le veut l'expression désormais consacrée). On est loin de la vague fondamentaliste qui déferle sur la nation.

Traiter de fous, comme le fait Barbara Victor, 80 millions d'Américains est irresponsable. Affirmer, de même, que la guerre en Irak est une guerre religieuse est une affirmation pour le moins douteuse. Les Paul Wolfowitz et les Condoleezza Rice, dont on connaît le rôle dans le déclenchement de ce conflit, n'ont rien du fanatique religieux. Leurs positions sont bien davantage inspirées par les travaux d'un philosophe, Leo Strauss, dont ils ont accommodé la

pensée à leurs convictions et à leurs intérêts. (Ce philosophe d'origine allemande s'inquiétait des dérives de la modernité qui mène, selon lui, à un relativisme excessif et au nihilisme. Son premier souci était la lutte contre la tyrannie.)

## Idées reçues

Loin d'être exceptionnelle, l'attitude de Barbara Victor reflète la difficulté dont nous souffrons à observer les phénomènes religieux avec une certaine objectivité. Force est de constater, en effet, qu'après des décennies d'indifférence ou de mépris pour tout ce qui a trait à la religion, nous avons bien du mal à nous départir des préjugés que nous entretenons à son égard. Si nous aspirons à comprendre ce qui se passe non seulement chez nos voisins du Sud, mais aussi chez nous et ailleurs dans le monde, il nous faudra renouveler nos outils conceptuels et, pour ce faire, renoncer tout d'abord à certaines idées reçues.

Trop longtemps nous avons tenu la religion pour chose du passé. Trop longtemps nous n'avons voulu voir que des superstitions, que le produit d'un stade infantile de l'humanité relevant de l'«irrationnel» et menant au fanatisme. Cet indésirable reliquat, était, disait-on, condamné à disparaître à plus ou moins brève échéance; il ne pourrait, à terme, que s'incliner devant les progrès de la science, les irrépressibles avancées de la Raison. Nous avons tort. La religion n'est pas forcément synonyme d'obscurantisme et de fanatisme pas plus qu'elle n'est pas intrinsèquement l'ennemie de la raison. Si nous voulons éviter les pièges de l'intolérance, distinguer les vrais risques des faux périls, il nous faut vaincre les peurs qu'elle suscite encore.

Inquiets, et à bon droit, de la question de la séparation de l'Église et de l'État, certains, comme John R. MacArthur (*Le Devoir*, 29 octobre 2004), brandissent l'étendard des Lumières et appellent à la venue d'un nouveau Jefferson. Ici encore, il faut faire attention. La modernité connaît elle aussi ses dérives et a engendré son lot de fanatisme.

Les idéaux des Lumières valent, bien évidemment, d'être farouchement défendus mais nous ne pouvons plus nous permettre de répéter, des siècles après Voltaire, qu'il faut «écraser l'infâme». Nous oublions trop souvent que les salutaires dénonciations de la tyrannie religieuse lancées par les philosophes des Lumières viciaient des traditions, des institutions religieuses historiquement situées, souvent sclérosées et complices de régimes corrompus, vermineux.

La position de ces philosophes, en fait, était plus anti-cléricale et anti-chrétienne qu'anti-religieuse. Voltaire et Jefferson étaient croyants. Rousseau prônait l'institution d'une religion civile. Par leur pensée, ces philosophes ont ouvert la voie à de nouvelles formes de religiosité qui cherchaient à s'affranchir des dogmes chrétiens. Une religiosité qui, au fil du temps, a pris des formes extrêmement diverses: culte de la Raison, scientisme, mais aussi religions civiles, dont la laïcité française, avec ses credo et ses rituels offre un exemple flamboyant.

A force de répéter les formules héritées des Lumières, nous en avons gardé la lettre pour en oublier, parfois, la substance. Nous ne pouvons plus nous permettre de confondre, comme nous le faisons trop souvent, religion et institutions religieuses. Nous viendrait-il à l'idée de limiter la sphère du politique à l'activité partisane? Le religieux n'est pas qu'affaire de traditions; tout comme le politique, il est une dimension fondamentale et dynamique de l'expérience sociale et individuelle. Plutôt que de prêter foi aux propos les plus alarmistes et les moins rigoureux, nous devons nous attaquer à notre ignorance en la matière.



BLAKE SELL REUTERS

Les préparatifs allaient bon train hier à Boston pour la soirée électorale.

## L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes à l'information générale et métropolitaine: Gérard Dallaire (adjoint au directeur de l'information), Jeanne Corriveau (affaires municipales), Fabien Deglise, Marie-Andrée Chouinard (éducation); José Boileau (éditorialiste, responsable de la page Idées), Brian Myles (justice et faits de société), Jean Dion, Louis-Gilles Francœur (environnement), Benoit Mungier (responsable du site Internet), Jean-Pierre Legault (pupitre édité, idées, perspectives et sports), Isabelle Paré (santé); Pauline Gravel (science); Michel Garneau (caricaturiste); Diane Précourt (responsable des pages thématiques); Martin Ducloux, Michèle Malenfant et Christine Dumazet (relecteurs); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes); à l'information culturelle: Michel Bélair (responsable), Julie Carpentier, Paul Bennett (pupitre cahiers spéciaux et culturels), Stéphane Baillargeon (théâtre), Paul Cauchon (médiat), Caroline Montpetit (livres), Odile Tremblay (cinéma), Bernard Lamarche (arts visuels); à l'information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Dominique Remy, Eric Desrosiers, Alec Castonguay, Claude Turcotte; à l'information internationale: Claude Lévesque, Guy Taillefer, Serge Truffaut (éditorialiste); à l'information politique: Hélène Buzetti et Manon Cornélius (correspondantes parlementaires à Ottawa), Tommy Chouinard et Robert Dufresne (correspondants parlementaires à Québec), Kathleen Lévesque; Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction); Marilyse Hamelin, Alexandre Shields (commis); à la documentation: Gilles Paré (directeur); Manon Derome, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa) LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING, Jacqueline Avril, Jean de Billy, Marlene Côté, Lucie Slavica Bogdanov, Christiane Legault, Amélie Maltais, Jacques A. Nadeau, Clai-Paquet, Micheline Ruelland, Nadia Sebail, Mélisande Simard (publicitaires), Laurence Thériault (directrice adjointe), Manon Blanchette, Sylvie Laporte, Martine Bérubé (secrétaire). LA PRODUCTION Christian Goulet (directeur de production), Nathalie Zennais, Michel Bernatchez, Philippe Borne, Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Donald Filion, Olivier Zuida. INFORMATIQUE, Yanick Martel (responsable). PROMOTION, DISTRIBUTION ET TIRAGE, Linda Thériault (responsable service à la clientèle, distribution et tirage), Gisèle Lenard, (coordonnatrice à la promotion et à la sollicitation), Geneviève Duguay, Monique Heureux, Lise Lachapelle, Rachelle Leclerc. L'ADMINISTRATION Nicole Carmel (responsable des services comptables), Céline Furoy, Germain Haecq (contrôleur), Ghislaine LaFleur, Claudette Béliveau (adjoind administratrice), Claudine Chevier, Chantal Rochon, Danielle Ross.

# ACTUALITÉS

## INFIRMIÈRES

SUITE DE LA PAGE 1

Elle se félicite de l'effet d'attraction suscité par l'instauration d'un programme de formation intégré collégial-université et par la possibilité faite aux étudiantes de travailler dans le domaine dès leur deuxième année de scolarité.

Si de nombreuses infirmières ont pesté ces dernières années contre la pénurie qui les obligeait souvent à enchaîner deux quarts de travail de suite, les jeunes sont plutôt contentes de leur sort. «Quand j'ai commencé, les hôpitaux venaient nous chercher avant la fin de notre scolarité», raconte Marie-Noëlle Vallée, infirmière depuis deux ans et demi. La femme de 24 ans a signé un contrat sept mois avant la fin de ses études.

«Nous pouvons choisir le secteur et les horaires qui nous intéressent. La pénurie a pu se traduire en belles occasions», renchérit Cathy Laurent qui travaille depuis six mois à l'Institut de cardiologie de Montréal. Depuis cinq ans, 97,5 % des diplômées ont trouvé du travail.

### Encore des retraites

Il y a fort à parier que les prochaines générations de diplômées se verront elles aussi dérouler le tapis rouge. Le milieu de la santé sera en effet frappé de plein fouet, à l'instar de l'ensemble de la société québécoise, par le vieillissement de la population. On prévoit encore d'importantes vagues de départs à la retraite vers 2007-2008.

Si les efforts des dernières années ont permis d'augmenter le nombre d'inscriptions, les programmes fonctionnent maintenant à plein régime, et le bassin de recrutement de jeunes diminue rapidement. «On n'en inventera pas, des jeunes. Je ne sais pas si on va garder notre avantage concurrentiel [sur d'autres professions], étant donné que c'est l'ensemble du bassin de recrutement qui va diminuer. On fera face au même problème que toute la société: il n'y a plus assez de jeunes», explique la présidente de l'OOIQ, qui croit qu'une augmentation du taux de réussite permettrait peut-être d'atténuer le choc.

Même si le niveau de diplômés se maintient suffisamment pour renouveler les effectifs (soit entre 2600 et 2800 diplômés par année), cela pourrait se révéler insuffisant. C'est que le système de santé devra composer avec une population vieillissante qui nécessite davantage de soins de santé, précise-t-on à l'OOIQ.

Dans ce contexte, l'Ordre insiste particulièrement auprès du gouvernement sur l'importance de planifier le remplacement des infirmières les plus qualifiées. «Les infirmières qui vont partir ont des compétences particulières. S'il y est pour avoir une crise de société, en raison du manque de jeunes, on vise à ce que les postes qui requièrent le plus de "know-how" soient protégés», fait valoir la présidente de l'Ordre, qui a été reconduite dans ses fonctions pour un septième mandat hier.

L'Ordre des infirmières a également réclamé hier la création de postes de directrices des soins infirmiers dans tous les centres de santé. Actuellement, seuls les centres hospitaliers y sont tenus. Or plusieurs centres de santé, qui comprennent différents établissements fusionnés, ne comptent pas d'hôpitaux. Rappelant les incidents survenus au CHSLD Saint-Charles-Borromée, Mme Desrosiers mentionne qu'un encadrement insuffisant peut avoir des répercussions néfastes sur la qualité des soins.

Le Devoir

## LE DEVOIR

Les bureaux de *Le Devoir* sont situés au 2050, rue De Bleury, 9<sup>e</sup> étage, Montréal (Québec), H3A 3M9. Place-des-Arts. Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration: (514) 985-3333

Le site Internet du *Devoir*: [www.ledevoir.com](http://www.ledevoir.com)

### Comment nous joindre?

#### La rédaction

Au téléphone (514) 985-3333  
Par télécopieur (514) 985-3360  
Par courriel [redaction@ledevoir.com](mailto:redaction@ledevoir.com)

#### L'agenda culturel

Au téléphone (514) 985-3346  
Par télécopieur (514) 985-3390

#### La publicité

Au téléphone (514) 985-3399  
Par télécopieur (514) 985-3390  
Extérieur de Montréal 1-800-363-0305 (sans frais)

#### Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone (514) 985-3344  
Par télécopieur (514) 985-3340  
Par courriel [avisdev@ledevoir.com](mailto:avisdev@ledevoir.com)

#### Les avis de décès (Le Mémorial)

Au téléphone (514) 525-1149  
Par courriel [info@lememorial.com](mailto:info@lememorial.com)

#### Les petites annonces

#### et la publicité par regroupement

Au téléphone (514) 985-3322  
Par télécopieur (514) 985-3340

#### Service à la clientèle et abonnements

Au téléphone (514) 985-3355  
du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30  
Par télécopieur (514) 985-5967  
Par courriel [abonnements@ledevoir.com](mailto:abonnements@ledevoir.com)  
Extérieur de Montréal 1-800-463-7559 (sans frais)

*Le Devoir* peut, à l'occasion, mettre la liste d'adresses de ses abonnés à la disposition d'organisations reconnues dont la cause, les produits ou les services peuvent intéresser ses lecteurs. Si vous ne souhaitez pas recevoir de correspondance de ces organisations, veuillez en aviser notre service à la clientèle.

*Le Devoir* est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue De Bleury, 9<sup>e</sup> étage, Montréal, (Québec), H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Québec World, St-Jean, 800, boulevard Industriel, Saint-Jean-sur-Richelieu, division de Imprimeries Québec Inc., 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans *Le Devoir*. *Le Devoir* est distribué par Messageries Dynamiques, division de Corporation Sun Media, 990, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval. Envoi de publication — Enregistrement n° 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

## Bush aussi a son Nader

Plus à droite que le président, Badnarik est présent sur le bulletin de vote dans 49 États alors que Nader n'a réussi à se faufiler que dans 35

ANTOINE ROBITAILLE

Bush se fera-t-il «naderiser» dans certains États-pivots, les fameux «swing states»? Autrement dit se faire voler des votes par un candidat plus à droite que lui. Ce trouble-fête, ce «spoiler», Ralph Nader de droite, se nomme Michael Badnarik et se présente pour le Parti libertarien.

Badnarik, un informaticien du Texas de 50 ans d'origine slovaque, c'est l'oublié de la campagne présidentielle qui se termine aujourd'hui. Mais, depuis la semaine dernière, certaines publications de droite, comme le *Weekly Standard* et l'*American Spectator*, se sont dites ouvertement inquiètes de l'effet possible de Badnarik sur le vote Bush. Rachel Dicarolo, éditorialiste au *Weekly Standard*, écrivait vendredi dernier qu'il pourrait bien y avoir une «surprise libertarienne» le jour du vote.

Le candidat est marginal, bien sûr, mais il figure sur un nombre de bulletins de vote plus grand (48 États, plus le District de Columbia) que Ralph Nader

(35). En outre, selon un sondage «national» cité par le *Weekly Standard*, on lui accorde un pourcentage d'appuis équivalent à Nader, soit 1%. «Mais parce que les sondages ne l'ont pas inclus, on ne l'a pas vu», affirme le site *Ballot Access News*. D'autres sondages ont mesuré la popularité de Badnarik dans différents États: en septembre, il drainait jusqu'à 3 % des votes au Nevada. Mais c'est au Nouveau-Mexique, où il représentait 5 % des voix, que son ticket semble le plus populaire. Or, le Nouveau-Mexique est classé «États indécis» et a été remporté avec moins de 400 voix en 2000 par le candidat démocrate Al Gore. Bref, l'intervention de Badnarik pourrait y assurer la victoire démocrate.

### «Libertarien»

Badnarik joue à fond la carte des conservateurs en colère contre Bush en raison du mauvais état des finances publiques. Dans une publicité télé lancée sur la chaîne Fox, la semaine dernière dans quatre États (Nevada, Nouveau-Mexique, Wisconsin et Arizona),



SOURCE: BADNARIK.ORG

Michael Badnarik, candidat du Parti libertarien à l'élection présidentielle américaine.

un personnage demande, en parlant de Bush: «Quel genre de conservateur est celui qui creuse un tel déficit?»

Les libertariens radicaux croient au fond que tout ce que l'État fait, il le fait

nécessairement mal. (Ici, des libertariens animent un site Internet, [www.quebecoislibre.org](http://www.quebecoislibre.org).) Aussi Badnarik prône-t-il l'abolition de l'impôt sur le revenu et la privatisation de tout ce qui est privatisable: l'éducation, la santé, la politique énergétique. Il milite pour que les États-Unis se retirent de l'ONU. Certains des éléments de son programme sont toutefois d'apparence progressistes: il veut au plus vite retirer les troupes américaines d'Irak; il prône l'abrogation du Patriot Act, la décriminalisation de la marijuana et dit que l'État n'a pas à décider qui doit se marier avec qui. Bref, Badnarik pourrait aussi voler des votes à John Kerry. Mais Rachel Dicarolo souligne que «deux tiers des électeurs de Badnarik seraient plus susceptibles de voter Bush».

Rappelons que, avec plus de 18 % d'appuis, le candidat Ross Perot, du Reform Party, s'était retrouvé à aider le démocrate Bill Clinton à vaincre George Bush père en 1992.

Le Devoir

## BUSH

SUITE DE LA PAGE 1

rival d'un président sortant. «A World Election», titrait hier le quotidien français *Libération*. Les yeux du monde entier sont en effet tournés vers les Américains qui votent dans la peur d'un remake du ca-fouillage floridien qui avait repoussé de 36 jours l'annonce officielle des résultats il y a quatre ans. Ce qui est plausible: chacun des partis a enrôlé des milliers d'avocats pour faire face aux soupçons et aux accusations d'irrégularité, qui ont d'ailleurs commencé à pleuvoir dans plusieurs États au cours des dernières semaines sur l'admissibilité de certains électeurs.

La bataille se réduit à six swing states, selon *The New York Times*: la Floride, l'Ohio, l'Iowa, le Michigan, le Wisconsin et le Nouveau-Mexique. M. Bush a fait hier escadre dans cinq d'entre eux, avant d'aller se réfugier dans son ranch de Crawford, au Texas, où il votera aujourd'hui. M. Kerry, qui a ostensiblement commencé sa journée en allant à la messe, en parcourait quatre. MM. Bush et Kerry ont pour l'essentiel passé la dernière journée de campagne à répéter leurs vieux refrains en matière de terrorisme, d'impôts et de défense de la classe moyenne.

Mais c'est sous les discours médiatisés que la véritable guerre, une guerre de tranchées, se déroulait.

Des coups de téléphone en rafale aux démarches porte à porte, de l'organisation de garderies aux navettes motorisées, les militants des deux partis s'activaient frénétiquement hier pour faire «sortir le vote». La bataille se résume à ceci: le parti qui réussira le mieux à capter le vote, disent les stratèges des deux côtés, aura les meilleures chances de l'emporter. Encore que les particularités du système électoral américain des «grands électeurs» pourraient causer des surprises comme en 2000, alors que le candidat démocrate Al Gore, voyant la Floride lui échapper, avait perdu l'élection au total de ces grands électeurs malgré sa victoire au chapitre du vote populaire.

Ainsi, les démocrates ont annoncé disposer d'un million de volontaires, dont un noyau de 250 000 personnes aguerries à ce genre d'opérations. Plus de 23,5 millions de coups de fil ont été passés, plus de huit millions de sonnettes tirées. Côté républicain, le président du parti, Ed Gillespie, a également avancé le chiffre de «un million de volontaires sur le terrain, qui vont contacter 18 millions de personnes». Des efforts de mobilisation sans précédent dans lesquels

les partis ont engouffré 200 millions \$US.

Les bénévoles ont convergé vers les États indécis en provenance d'États jugés sûrs pour l'un ou l'autre des candidats. Dans le seul État de l'Ohio, considéré comme la «nouvelle Floride» électorale, les deux partis affirment avoir mobilisé 150 000 travailleurs pour contacter un million de personnes à domicile. En Ohio, l'équipe de campagne de Bush prétend avoir récemment passé 260 000 coups de fil en une soirée — plus de mille par minute. C'est un État d'autant plus crucial qu'il a grand poids de symbole: depuis 1964, il a toujours voté pour le gagnant de la présidentielle.

En marge des opérations de «captage» lancées par les partis, des organisations parapolitiques, rassemblées pour beaucoup dans le collectif America Votes, penchent plutôt à gauche, mettent sur pied leurs propres opérations, sans compter les réseaux plus informels, notamment dans les églises ou les clubs de tir. Des milliers de volontaires, de la National Rifle Association aux syndicats en passant par les églises évangéliques, sont mobilisés. Par exemple, l'organisation conservatrice, Ohio Campaign to Protect Marriage, a distribué par la poste deux millions de tracts électoraux dans 17 000 églises.

Les derniers moments de la campagne ont également donné lieu à une cacophonie de publicités démocrates et républicaines sur les thèmes de la peur et du patriotisme. Initiative étonnante au vu du fait qu'en général les partis abandonnent le terrain de la publicité télévisuelle en fin de campagne, le jugeant plus ou moins utile. En l'occurrence, quelque 60 millions de dollars ont été dépensés au cours de la dernière semaine en publicité par les deux équipes — le quart de tous les frais de publicité déboursés pendant la campagne de 2000.

### Terrorisme et Irak

Côté sondage, qui ont continué de pleuvoir sur l'opinion publique, la course pour la présidence américaine semble s'être encore resserrée, si cela est possible. Un nouveau sondage de l'Institut Gallup montre une nette érosion du soutien des Américains au président sortant sur le terrorisme et l'Irak. Le sondage, réalisé après la diffusion vendredi dernier d'une vidéo d'Oussama ben Laden, montre que Kerry a divisé de moitié en une semaine son retard de 22 points sur Bush en matière de la lutte contre le terrorisme chez les électeurs décidés à aller voter (54 %-43 %). Le candidat démocrate a réduit également son retard sur l'Irak, passant d'un écart de 14 points à quatre points (51% contre 47%) face à Bush

chez les électeurs décidés à aller voter.

Cela tend à indiquer que l'apparition de Ben Laden pourrait faire du tort au président Bush, contrairement à ce que la plupart des analystes avaient estimé.

En revanche, les derniers sondages montrent que les deux candidats sont toujours à égalité. L'Institut Gallup donne Bush et Kerry à 49 %-49 %, le *Washington Post* et American Research Group donnent 48 %-48 % et Fox News 46 %-46 %. Le candidat indépendant Ralph Nader est généralement crédité de 1 % des intentions de vote, mais a toujours la capacité d'attirer des voix qui pourraient s'avérer cruciales pour le candidat démocrate dans certains États charnières, alors que le nombre d'électeurs indécis se situe entre 2 et 7 %.

Le sondage Gallup montre que le terrorisme, sur lequel Bush garde l'avantage malgré la récente érosion, est le sujet le plus important pour les électeurs en Floride et en Pennsylvanie, où Kerry a un léger avantage. L'économie, terrain sur lequel le président est plus contesté, est en revanche en tête de liste dans l'Ohio. Kerry doit gagner deux de ces trois États pour avoir une chance de remporter l'élection. Pour Bush, la perte de deux de ces États rendrait difficile, mais pas impossible, le fait d'atteindre la barre des 270 grands électeurs nécessaires pour l'emporter.

Malgré tout, il est encore possible que les sondages errent totalement et que l'un des deux candidats l'emporte par une marge plus décisive qu'on ne le pense. Une hypothèse favorable au sénateur du Massachusetts est notamment avancée par Ken Goodman, éthicien à l'université de Miami: à savoir que ceux qui, par loyauté politique, affirment haut et fort soutenir le président Bush «pourraient dans le secret de l'isoler rompre avec les républicains pour la façon avec laquelle ils ont géré les affaires nationales et voter contre le président».

Environ 106 millions d'Américains, 54 % de l'électorat potentiel total, avaient voté à la présidentielle de 2000. Curtis Gans, directeur du Comité pour l'étude de l'électorat américain, s'attend cette fois-ci à voir 12 à 15 millions de votants supplémentaires se rendre aux urnes.

Certains s'attendent déjà à ce que la participation atteigne ou dépasse le taux record de 62,8 % enregistré en 1960, lorsque John Kennedy avait battu Richard Nixon de justesse, avec moins de 113 000 voix d'écart.

Le Devoir, avec l'Agence France-press et l'Associated press

## CHÂTEAUX

SUITE DE LA PAGE 1

du nouveau développement par une haie d'arbres mal en point et quelques traces au sol d'un passé agricole pas très lointain. «C'est ici que sont en train de se définir les nouveaux paysages suburbains, la nouvelle identité de la périphérie de Montréal.»

Au terme d'une interminable visite guidée dans la couronne Nord et Sud de la métropole, à la rencontre des châteaux de banlieue et des environnements dans lesquels ils s'inscrivent aujourd'hui, l'homme se montre de plus en plus critique. «Cette identité est laissée entre les mains du secteur privée et elle échappe totalement au débat public, poursuit-il. C'est amusant à une époque où l'on parle de plus en plus de valoriser les paysages du Québec.»

### La rentabilité au service du paysage

Depuis plusieurs mois, M. Paquette sillonne la banlieue de Montréal afin de mieux comprendre ce renouveau du proche 450 qui passe en partie par la prolifération de ces mini-châteaux enchâssés dans des développements résidentiels conçus sur le modèle des communautés fermées offrant confort, sécurité et prestige pour 500 000 \$ et plus. Avec vue imprenable sur un terrain de golf pour les uns et sur une montagne, sur une vieille banlieue ou sur l'autoroute pour d'autres.

«Tous se veulent distincts et uniques», souligne Philippe Poullaouec-Gonidec, titulaire de la Chaire Unesco et chauffeur de cette expédition dans plusieurs villes-dortoirs. «Mais, en fin de compte, tous ces développements se ressemblent, avec le même type de maisons et les mêmes stratégies commerciales déployées par les promoteurs pour attirer les futurs propriétaires.»

La recette semble efficace à en juger par l'engouement suscité par ces coins huppés de banlieue, mais aussi par les ouvriers et les camioniers qui fourmillent autour des nombreuses maisons en construction en ce frais jeudi d'octobre dans le quartier de Blainville nommé Le Fontainebleau.

«Ici, les châteaux se déclinent en deux ou trois teintes le long de rues portant des noms de «châteaux prestigieux d'origine française», indique le promoteur sur son site Internet: Rambouillet, Fontainebleau, Vincennes, Vitry... Le «haut de gamme» et «l'exclusif» exploités dans les brochures publicitaires se conjuguent quant à eux au temps des rois, avec des tou-

relles décoratives reproduites à l'infini, des toits à la Mansart, des toits à l'impériale et autres symboles d'une époque révolue. «Symboles aussi qui ne font pas partie de l'histoire des lieux», souligne M. Paquette.

Au cœur de ce village d'époque inventé de toutes pièces qui, en 10 ans, a vu émerger 1300 résidences et une école primaire pour la progéniture des 5000 habitants des lieux, des poignées de jeunes pins se succèdent ici et là sur quelques terrains. Entre deux entailles dans le sol que des tractopelles devraient bientôt venir combler pour préparer l'emplacement d'une nouvelle maison. Mais, sur papier, c'est de «forêt de pins centenaires» et de «superbes ravins» qu'il est question.

«La logique de développement est intéressante, résume M. Paquette. Ces villages sont vendus sous l'angle du prestige, mais aussi de la nature associée à la paix et au calme. Ce qui implique parfois que l'on réalise d'abord l'aménagement d'un territoire en friche pour y créer un parc, un lac artificiel ou encore que l'on exagère les attributs d'un terrain pour faire apparaître une forêt ancestrale qui appuie le discours de vente.»

Les résultats sont parfois surprenants comme au Domaine du Ruisseau à Brossard, situé à un jet de granulat du Domaine de la Rive-Sud. Le ruisseau en question? Un «drain agricole certainement pas mis en évidence avec sa mince couche d'eau boueuse qui stagne», dit M. Poullaouec-Gonidec debout au-dessus de cet «attrait pittoresque».

### Décor immuable

Au Domaine au pied de la falaise, à Mont-Saint-Hilaire, les artifices du genre n'ont guère d'avenir, le développement résidentiel s'inscrivant en effet comme son nom l'indique au pied du mont Saint-Hilaire, «montagne classée réserve de la biosphère, patrimoine naturel de l'humanité», insiste le promoteur sur ses imprimés publicitaires.

Là aussi, dans ce «monde tout nature» où «les faucons pèlerins tournoient au faite de la montagne», les résidences monstrueuses pour néo-châtelains s'y portent assez bien merci avec des modèles aux noms égyptocentriques (Balzac, Chantilly, Valmont, Maréchal, l'Élysée...), des toits et tourelles prévisibles et des «rues qui ne sont pas de niveau comme une table de billard ou comme l'insipide rue de banlieue (sic); elles épousent plutôt le relief du terrain», souligne étrangement le promoteur des lieux. «C'est drôle, en riant M. Poullaouec-Gonidec. La banlieue n'a plus besoin des gens de la ville pour être dénigrée.» Ou tout simplement pour être remise en question.

Stéphane Paquette le déplore d'ailleurs, lui qui a déjà recensé pour ce projet de recherche sur la fabrication des paysages en territoires périurbains montréalais 200 nouveaux développements résidentiels du genre. «Sur d'immenses surfaces, une histoire urbaine importante est en train de s'écrire dans la plus grande indifférence de tous, dit-il. Or, la création de ces paysages factices est dictée par des promoteurs qui imposent des règles strictes dans l'architecture et l'urbanisme pour que le développement soit harmonieux. Cela fait table rase sur la toponomie originale des lieux, sur son histoire même et empêche également les gens qui y vivent de s'approprier ces lieux pour les faire évoluer. Forcément, l'identité culturelle en prend un coup.»

### Royaume magique?

La banlieue, tout comme Mont-Tremblant, serait-elle donc en train de se «Disneyiser»? Anne Charest, porte-parole du Groupe F. Catania qui orchestre l'émergence du Domaine de la Rive-Sud n'en croit rien. «Les gens qui viennent ici paient leur terrain très cher, dit-elle. Ils ont alors le choix de faire construire la maison de rêve qu'ils souhaitent [en respectant une poignée de critères esthétiques]. S'ils décident de s'inspirer des maisons des voisins, c'est leur droit. Et, bien souvent, c'est ce qu'ils veulent.»

N'empêche, les écueils que pourraient un jour rencontrer ces villages pseudo-historiques n'en demeurent pas moins nombreux, estime tout de même M. Paquette devant un château-modèle à Mont-Saint-Hilaire. «Ces paysages, une fois terminés, vont tomber dans le domaine public et vont participer à la construction de notre identité collective et de notre histoire.» Et comme en matière d'histoire, l'année prend parfois le dessus, poursuit-il, le futur pourrait être plutôt amusant.

«À Outremont, par exemple, une terre en friche s'est, il y a quelques années, retrouvée au cœur d'un vaste mouvement de citoyens qui s'opposait à sa destruction pensant que c'était un boisé historique. Ce qui n'était pas le cas, dit M. Poullaouec-Gonidec. Cette histoire pourrait se reproduire un jour dans la banlieue où des campagnes de protection de ces villages historiques sont envisageables dans quelques années. Et ce, même si ce ne sont que des décors conçus pour des raisons purement commerciales.»

À moins peut-être que les années ne se chargent seules de balayer de la carte ces signes extérieurs de richesse qui s'inscrivent très bien dans l'air du temps. Pour le moment du moins.

Le Devoir